

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
.....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne ne désarme pas. Des précisions du maréchal Foch. L'Entente devra se préoccuper de la question et des campagnes nouvelles des Boches. — Le congrès de Tours et le Pays. — Quand en arrivons-nous à une situation normale au point de vue financier ?

L'Allemagne devait avoir désarmé, d'après les conditions fixées à Versailles et à Spa, à la date du 1^{er} janvier.

Mais la parole d'un boche n'a aucune valeur ! Un traité reste pour lui un « chiffon de papier ». Et un rapport du maréchal Foch précise les violations des vains aux clauses militaires, navales et aériennes du pacte.

L'Entente, saisie de la question, envisage actuellement les conséquences du refus allemand. Une conférence prochaine fixera, sans doute, les sanctions indispensables.

Déjà, la France, dans une première note à Berlin, avait signifié aux vaincus que le non désarmement de l'Allemagne pouvait entraîner l'occupation éventuelle de nouveaux territoires.

Cet avertissement avait eu un résultat. Celui d'exaspérer la rage tennon. On n'en peut douter, puisqu'il a été suivi d'un appel à la reichswehr, dans lequel le général von Seeckt — d'accord avec le Président d'empire ! — proclame : « Nous voulons garder notre épée effilée... Nous voulons que la reichswehr puisse fournir les chefs qui guideront le peuple à l'heure du danger. » Et comme cet excellent prussien veut « que la nouvelle armée soit l'émule de l'ancienne », on comprend tout de suite que si les Alliés n'emploient pas la manière forte pour ramener l'Allemagne à une plus saine compréhension de ses devoirs, c'est lui qui préparera sa revanche dans un délai aussi bref que possible.

Nos ennemis ne négligent rien pour atteindre leur but : ils refusent de désarmer et ils se livrent chez nous à une propagande intense. Le correspondant du Temps à Strasbourg, écrit :

« Ce qui ne chôme pas, ici, c'est la propagande allemande. Elle est proférée. Actuellement, elle s'exerce en grand au moyen de journaux de mode. Depuis quelques semaines, les trois départements réintégré sont inondés de cette littérature spéciale. Ces feuilles au nombre de quinze, éditées et imprimées à Leipzig et qui s'appellent *Mode und Waesche*, *Deutsche Frauenzeitung*, *Praktische Küchlein*, *Elbsass-Lothringisches Mode-Journal* (cette dernière, sur la rive droite du Rhin, le nom de *Deutsche Mode-Zeitung*), etc., se vendent en masse, encore qu'elles coûtent 60 pfennigs. Dans certain chef-lieu d'arrondissement, l'une de ces feuilles se vend à raison de 1.500 exemplaires par semaine. Il va sans dire que ce ne sont pas les patrons, ni les articles concernant la mode qui sont dangereux, ce sont les chroniques et les boîtes aux lettres, où l'on vante à chaque ligne les vertus allemandes, la famille allemande, et le reste. »

Cette propagande est suivie, après des neutres, d'une vaste manœuvre ayant pour but de déplacer la responsabilité de la guerre pour aboutir à une fin redoutable pour nous.

Déjà, M. Lloyd George, dans un de ces... reculs déconcertants qui stupéfient, disait en recevant les délégués des Dominions que la déclaration de guerre pouvait être mise sur le compte d'une fatalité ! « Aucun des hommes avant alors la charge des affaires publiques, déclarait-il, ne voulait délibérément la guerre. »

M. Poincaré a victorieusement démontré, à l'aide de documents précis, la grave erreur du Premier anglais. La démonstration n'est nécessaire que pour ceux qui se refusent d'ouvrir les yeux. Quoi qu'il en soit, M. Poincaré a formulé un précieux avertissement : « Ce n'est pas par pure coïncidence que Berlin tente de nouveau de se décharger d'une partie des responsabilités de la guerre, au moment même où nous discutons avec l'Allemagne sur le chiffre des réparations. Ce qui, aux yeux de l'humanité tout entière, justifie la créance française, ce n'est pas l'issue des hostilités, c'est avant tout le point de départ de la guerre. Equivoquer sur les responsabilités initiales, voilà

donc tout naturellement l'effort tenace de nos anciens ennemis. En 1917, ils essayaient de briser notre volonté de victoire. Ils tâchent aujourd'hui de briser notre volonté de justice. »

De tout cela il ressort d'une façon évidente l'entière mauvaise foi des Germains.

Ils ne veulent pas désarmer. Ils veulent convaincre l'univers qu'ils ne sont pas responsables de la guerre. Ils se livrent, jusque chez nous, à une active campagne anti-française.

Les Alliés ne peuvent plus longtemps tolérer de pareils actes sans compromettre totalement le résultat de la victoire.

On a fait, à l'œuvre du Congrès de Tours, une réclame exagérée. Les partisans du bolchevisme en ont peut être conclu que l'heure de leur règne était proche. Ils en seront pour une amère déception.

Il ne faut pas oublier que le Parti socialiste réunit tout juste le dixième des électeurs français. De plus, aux dernières élections, le pays a nettement prouvé qu'il n'entendait pas marcher vers l'extrême-gauche.

La nation reste donc indifférente aux querelles nouvelles qui ont surgi entre communistes, reconstructeurs, dissidents ou surextrémistes. Elle se borne à noter, comme l'observe la *République Démocratique*, « que jamais la grandeur et la prospérité de la France ne sont l'objet de la préoccupation de ces gens-là. Ils discutent pendant des heures pour déterminer la meilleure façon de susciter des haines entre Français, de provoquer et d'organiser la guerre civile, de faire couler le sang français dans une lutte fratricide. »

Mais lorsque l'un d'eux, un peu moins pervers que les autres, ose faire allusion aux crimes abominables commis par les Allemands en France, et aux mesures indispensables à prendre pour que ces crimes ne puissent pas se renouveler, la voix de ce « chauvin impérialiste » est vite couverte par les accents de l'Internationale.

Et que les hommes des partis de gauche, depuis les républicains modérés jusqu'aux radicaux-socialistes, ne se laissent pas influencer par les diverses enseignes que pourront prendre les membres du Parti socialiste.

Ils se valent tous. D'ailleurs, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, avant d'être excommunié avec tous les honneurs dus à un maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Léon Blum a tenu à faire les déclarations suivantes aux « camarades » qui le mettaient à la porte : « Nous serons peut-être divisés de main. Sera-ce comme des hommes ayant des conceptions différentes ou comme des ennemis ? Sachons nous abstenir des mots qui blessent. Restons les uns et les autres, « même séparés, des socialistes, des frères qu'un jour un foyer commun pourra encore réunir. »

M. Blum, excommunié, rêve en core d'unification. Le pays l'intéresse moins que le sort d'un parti qui a pour but la lutte de classes et la guerre civile. Mais déjà, au mois de novembre 1918, l'électeur est resté sourd aux théories bolchevistes ; il prouvera, dans l'avenir, que c'est en vain qu'on cherche à lui inoculer le poison moscovite. Il restera fidèle à une politique d'union républicaine également éloignée des extrêmes de droite ou de gauche qui oublient l'intérêt général de la Patrie pour songer uniquement aux intérêts égoïstes des partis.

L'année nouvelle est déjà écornée. Nous n'avons pas de budget, mais nous avons deux douzièmes provisoires votés avec une célérité remarquable par les Chambres pressées par le temps !

Le Sénat, en particulier, a manifesté sa mauvaise humeur d'être contraint de passer au vote sans avoir la possibilité de se livrer à un débat approfondi. Il en est ainsi tous les ans et la Chambre Haute estime, non sans raison, que la contrainte à voter des milliards de crédits en quelques heures est une véritable parodie du régime constitutionnel.

On avait proposé que la loi de finances de 1920 fût applicable à 1921. Ainsi, on serait rentré dans la situation normale en s'attelant dès maintenant, à l'étude du budget de 1922. La proposition n'a pas eu l'honneur d'une discussion. Nous allons assister, comme les années pré-

cedentes, au vote de nombreux douzièmes et en janvier 1922, on ne sera pas plus avancé qu'en janvier 1921.

Le Sénat déclare cette situation intolérable. Il a témoigné son mécontentement en applaudissant bruyamment M. Doumer, rapporteur général, lorsqu'il a montré le désordre qui règne dans la gestion des deniers publics et le gaspillage devenu la règle !

M. Doumer et M. Ribot ont vivement insisté pour que de pareilles pratiques prennent fin.

Souhaitons que ces protestations soient entendues. Il y va de l'existence du pays !

A. C.

INFORMATIONS

Mort de

M. de Bethmann-Hollweg

M. de Bethmann-Hollweg, ancien chancelier de l'empire, est décédé.

M. Venizelos

fonderait un Etat

Si l'on s'en rapporte à ce que raconte M. Stratos, M. Venizelos aurait dit au roi défunt Alexandre que, s'il encourait un échec aux élections, il se retirerait en Crète et y formerait un nouvel Etat qui comprendrait la Crète et les îles de la mer Egée.

L'an dernier, à la veille de partir pour Paris, le roi Alexandre raconta à M. Stratos que M. Venizelos lui avait dit qu'en cas d'insuccès il irait à Smyrne et y fonderait une nouvelle Grèce qui comprendrait également la Thrace, les îles Ioniennes et celles de la mer Egée.

Un nouveau complot

à Petrograd

Selon le « Stockholm Dagblad », des réfugiés rentrant de Petrograd rapportent que le gouvernement des Soviets a découvert un complot dirigé contre la vie des leaders bolchevistes. Les murs de Petrograd sont couverts de placards annonçant que, au cas où des chefs communistes seraient assassinés, des otages seraient exécutés.

L'annonce des avantages consentis aux capitalistes étrangers et la décision prise par les Soviets d'accorder à toutes les classes de la population une égale quantité de vivres, ont causé une irritation profonde parmi la population ouvrière.

La misère en Sibirie

La situation financière s'assombrit de jour en jour. Le gouvernement de Priamour a demandé des secours pécuniaires au gouvernement d'Ichita ; celui-ci reste sourd à tous les appels. La monnaie soviétique est d'autre part sans aucune valeur.

On découvre à Madagascar

un minerai

extrêmement riche en radium

L'Annuaire officiel de Madagascar, publié par le gouvernement de la colonie, fait connaître qu'on vient de découvrir un minerai contenant assez de radium pour que dix tonnes de ce minerai permettent de fabriquer un gramme de radium.

Les nouvelles pièces

de 5 centimes

De nouvelles pièces de cinq centimes, du même type que les pièces actuelles mais n'ayant que 17 millimètres au lieu de 19, vont être prochainement mises en circulation. Ces pièces auront l'avantage d'être moins facilement confondues avec les pièces de 10 centimes. Elles ne pèseront que deux grammes au lieu de trois.

La frappe des nouvelles pièces de cinq centimes est commencée. Il y en a déjà une certaine quantité, qui bientôt, seront mises en circulation à la fin de l'année au ministère des finances.

Dans le courant du mois de janvier les caisses publiques en seront pourvues.

Nouveau tremblement

de terre en Albanie

Un nouveau tremblement de terre se serait produit en Albanie. La ville d'Elbassan aurait été complètement rasée. On compterait jusqu'à présent 14 tués et 300 blessés. 10.000 personnes seraient sans abri.

Le gros lot d'un million

Crédit national 1919

Tirage du 3 janvier 1921.

Le numéro 7.015.556 gagne 1 million. Le numéro 6.909.282 gagne 500.000 francs ; les deux numéros suivants gagnent 200.000 francs : 1.934.169 et 1.714.258 ; les trois numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs : 7.019.256, 2.403.442, 931.173.

Les six numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs : 468.085 3.593.999 4.184.674 4.472.054 5.890.542 6.887.951.

Les autres numéros des centaines sont remboursés à 500 francs.

CHRONIQUE LOCALE

AUTOUR DU CONSEIL

Les Magasins communaux ont vécu. La ville ne veut plus s'en occuper. Ainsi en a décidé le conseil municipal dans sa séance de vendredi. Cette suppression était proposée, voulue depuis plusieurs mois. Nous avons eu l'occasion d'en entretenir nos lecteurs.

Toutefois, les Magasins ne disparaîtront pas : le directeur qui en assurait la gestion, poursuivra la liquidation des marchandises qui sont en magasin, mais à son compte, à ses risques et périls.

Peut-être, — c'est le vœu que nous formulons — cette institution qui a rendu de réels services à la population, vivra et continuera à être ce qu'elle fut, la régulatrice des cours des denrées.

Mais beaucoup de Cadurciens ont posé la question : « Était-ce bien le moment, pour la ville, d'abandonner, de supprimer cette œuvre ? »

Elle était en déficit de 5.000 francs, répond-on. Est-ce bien ce déficit infime qui a provoqué la décision du conseil ?

Sur un chiffre d'affaires de plus de 70.000 francs, une perte de 5.000 francs est insignifiante, surtout quand on songe aux services immenses rendus par les Magasins à la population.

Et puis, ce déficit d'où provient-il ? Nous l'avons dit, déjà ; nous le répétons : il provient d'abord d'un achat de haricots au prix de 205 francs les 100 kilos, vendus aujourd'hui 90 francs. Ce ne fut pas la belle affaire ; mais le public en est-il responsable ?

Ce déficit provient également de l'achat de sucre à 3 fr. 90 le kilo et mis en vente à 3 fr. 25. Mais le public n'a-t-il pas été heureux de trouver cette denrée si utile à un prix raisonnable, alors que le sucre était vendu, partout, 5 et 6 francs le kilo.

Au surplus, le jour où ce sucre fut mis en vente par les Magasins communaux, immédiatement la baisse se produisit sur le prix du sucre dans la plupart des magasins de la ville.

Une œuvre qui a été si profitable à la population devrait vivre encore pendant les mois si durs d'hiver.

Nous n'avons qu'à souhaiter bon succès à la nouvelle direction des Magasins communaux.

LOUIS BONNET.

Légion d'honneur

Nous relevons avec plaisir la nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur, de M. de Chomeau de St-André, chef de bataillon breveté, hors cadres, état-major du 17^e corps d'armée, ancien lieutenant au 7^e d'infanterie.

M. Glandaz, lieutenant au 7^e d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations.

Au 7^e

M. Ségué, chef de musique de 3^e classe au 7^e d'infanterie, est élevé à la 2^e classe.

Nos félicitations.

Médailles militaires

La médaille militaire a été décernée au sergent Gledines, aux caporaux : Descamps, Lehoullenger, Marcar, Odon ; aux soldats : Laffite, Delchic, Fenet, Jemmes, Rozières, Sabrié, du 7^e d'infanterie.

Félicitations.

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Vallon Auguste-Elie : très bon et courageux soldat. Modèle de sang-froid et d'énergie. A été frappé mortellement au cours d'un combat, le 17 août 1915, à la Harazée. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Vinot Roger-Henri : très brave et dévoué soldat. Grièvement blessé, en coopérant à la défense du village de Hangard, le 24 avril 1918. Est mort pour la France des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Vignes Ernest-Jean : très courageux et vaillant soldat. Blessé grièvement au cours d'une violente attaque ennemie, à Minacourt, le 26 septembre 1914. Mort pour la France le 7 octobre 1914. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Vignal Jean-Paul : soldat d'un courage et d'une énergie admirables. Tué glorieusement, à son poste de combat, le 18 août 1915, à la Harazée. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Vignaud Jean : brave et très courageux soldat. Tué glorieusement à son poste de combat, le 24 février 1916, à la Harazée. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Médaille militaire anglaise

Notre compatriote M. Louis Delmas, gendarme à Luzech vient d'être décoré de la Médaille militaire anglaise.

Nos félicitations à ce brave compatriote qui est le frère du vaillant capitaine Delmas.

Promotion

M. Bastit, lieutenant au 7^e d'infanterie est promu au grade de capitaine et affecté au 33^e régiment de tirailleurs.

Nos félicitations.

Gendarmerie

M. Murat, lieutenant à la 17^e région de gendarmerie est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

Magistrature

Nous relevons avec plaisir au tableau d'avancement des magistrats des tribunaux de 1^{re} instance, les noms suivants : présidents de 3^e classe : MM. Grimal, à Cahors, Garrigou, à Gourdon ; juges de 3^e classe : M. de Cuniac, à Cahors ; procureur de la République de 3^e classe : MM. Balmay, à Figeac et Baurès, à Gourdon ; juge suppléant : M. Andrieu, à Cahors ; juges de paix de 4^e classe : M. Laviale, à Lalbenque, du Mas de Vaucoueurs, à Puy-l'Évêque, Négrié à Gramat.

Nos félicitations.

Ponts et Chaussées

Dans la liste des candidats autorisés à subir les épreuves orales du concours pour l'admission au grade d'aspirant ingénieur adjoint des travaux publics (section des Ponts et Chaussées). Nous relevons les noms de MM. Guiraudet et Sournae, du Lot.

M. Rouchayrolle, du Lot, est admis à subir les épreuves orales de l'examen pour l'admission définitive à l'emploi d'ingénieur adjoint des travaux publics.

Félicitations.

Conférence de garnison

La 3^e conférence de garnison aura lieu à la salle d'honneur du 7^e R. I. (Pavillon Lavayssière) le samedi 8 janvier à 10 heures. Il sera traité de « l'Avation » par le chef de bataillon Parisson. MM. les officiers de complément sont invités à y assister, tenue facultative.

I. E. P.

Préparation au service militaire

L'examen pour le diplôme de moniteur aura lieu le dimanche 6 février 1921 à dix heures (caserne Niel), Toulouse.

Syndicat des entrepreneurs

MM. les membres du syndicat des entrepreneurs du bâtiment sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi soir 6 janvier à 8 h. 1/2 dans la salle du 1^{er}, café de Bordeaux.

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir à 8 heures 1/2. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Avis favorable est donné à des demandes de sursis d'incorporation.

Le conseil autorise la municipalité à traiter de gré à gré pour les fournitures du lycée de jeunes filles. Puis il décide de s'entendre avec l'autorité militaire au sujet de la création de « la Maison de l'Enfance » pour que celle-ci soit installée dans les locaux de l'infirmerie de la caserne du 7^e.

Le conseil proroge de 4 mois le bail du théâtre en faveur des directeurs du Cinéma, et approuve les dépenses de l'assistance médicale gratuite.

M. Tassart propose la suppression des Magasins communaux dont l'actif est de 69.547 fr. et le passif de 74.800 francs.

Le conseil approuve la suppression ; toutefois, sur la proposition de M. Holzer, il vote la suppression, sous réserve que si la hausse des denrées se reproduit aussi forte que les années précédentes, la ville ouvrirait ces Magasins.

Le conseil décide de céder, après inventaire, à M. Bru, directeur des Magasins communaux, les marchandises contenues dans ces Magasins. M. Bru déposera dans une société de crédit le montant du prix de ces marchandises. Mais le matériel des Magasins restera la propriété de la ville. La ville garde à sa charge le sucre qui se trouve dans les Magasins.

Le conseil vote l'indemnité de surveillance due aux directrices et aux directeurs des écoles publiques de la ville. Il refuse de renouveler le bail du café de la Comédie ; il émet un vœu tendant à la création d'une manufacture de tabac et vote diverses modifications au règlement de la Bibliothèque municipale.

La taxe sur les chiens est fixée de la façon suivante : chiens d'agrément, 20 francs ; chiens de chasse, 10 francs ; chiens de garde, 5 francs.

Mme la Directrice du lycée de jeunes filles fait connaître que si le nombre de pensionnaires se maintient au chiffre actuel, le lycée n'aura pas besoin de solliciter de subvention de la ville. Acte est donné de cette communication.

Le conseil décide d'accorder des remises aux employés d'octroi lorsque le chiffre des recettes sera supérieure à 200.000 francs.

Le conseil examine le budget de la ville qui se boucle de la façon suivante : recettes 905.000 francs ; dépenses 896.000 francs. Excédent de recettes : 9.000 francs.

Le budget est voté. Une somme de 200 francs est allouée aux agents de police à titre d'indemnité pour habillement.

Renvoyé à la commission des travaux publics, la question relative à la création d'un internat à l'école primaire supérieure de Cahors. Un devis est dressé à cet effet.

Sur la proposition de M. Gayet, un vœu est voté tendant à ce que le quai Cavaignac soit raccourci à la gare de marchandises.

Le conseil émet un vœu invitant le Parlement à voter l'impôt sur le capital.

Puis, le Maire souhaite la bonne année aux conseillers municipaux. Et la séance est levée.

Société de pisciculture du Lot

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 décembre 1920

Réunis en Assemblée Générale dans une salle de la Mairie de Cahors, les membres de la société de Pisciculture après avoir entendu les comptes-rendus moraux et financiers de la société ont décidé :

1^o de consacrer une grande partie de leurs disponibilités budgétaires pour acheter, élever, immerger dans les biefs de la société une grande quantité d'alevins de poissons blancs de toutes espèces ;

2^o de demander à l'Administration des ponts et chaussées l'autorisation de pratiquer de petits chemins d'accès aux berges de la rivière afin de la rendre plus péchable ;

3^o de tenir la main à ce que l'art. 9 de l'arrêté pris annuellement par M. le Préfet, concernant la divagation des canards, oies et animaux aquatiques dans la rivière, en temps d'interdiction de la pêche, ne reste pas lettre morte ;

4^o de prendre l'initiative d'un vaste mouvement de protestation contre

la pollution de tous les cours et du Lot en particulier par les résidus et matières corrosives déversées continuellement dans les rivières tant par les industries privées que par les manufactures ou industries d'Etat.

CHRONIQUE SPORTIVE

Aviron Cadurcien (1) bat C. C. A. Capdenacois par 25 points (7 essais, 3 transférés) à rien.

Nous avions espéré jusqu'à ces derniers jours, que malgré la résistance de certains clubs loisés, la diplomatie du comité de rugby de l'A. C. parviendrait à établir une entente qui nous aurait procuré le plaisir de voir aux prises une sélection du Lot contre l'équipe 1^{re} de l'A. C.

Pour nous consoler, le C. C. A. Capdenacois a donné la réplique à l'A. C. (1). Partie toute faite de jeu ouvert, très agréable à suivre, au cours de laquelle les 3/4 cadurciens se distinguèrent particulièrement. Un soleil printanier favorisait cette belle journée et le ground de l'île fut le rendez-vous d'un public de plus en plus nombreux et intéressé.

Le coup d'envoi est donné à 2 h. Dès les premières minutes, le jeu se porte dans les 22 visiteurs. Sur touche longue, Chastaing bien servi, déclenche sa cavalerie, et l'essai est marqué en bonne place par Ginié. Cahors : 3 points, Capdenac : 0. La rapidité du jeu cadurcien déconcerte le team capdenacois. Cahors sort le ballon, et après une série de belles passes redoublées, Ginié marque un nouvel essai. Cahors : 6 points, Capdenac : 0.

Quelques minutes avant le repos, Sabathé s'échappe, marque en bonne place et l'essai est transformé. Cahors : 11 points, Capdenac : 0.

Après la reprise, les visiteurs attaquent sans résultat. Après une mêlée Rossel reçoit, feinte plusieurs adversaires, mais est plaqué en touche. Capdenac remonte et oblige Cahors à toucher dans ses buts. C'est la seule fois d'ailleurs. Le jeu s'anime et deux joueurs sont invités par l'arbitre à s'expliquer sur la touche.

Le jeu se maintient dans les 22 capdenacois. Sur mêlée Imbert passe à Rossel, qui marque un essai splendide. Cahors : 14 points, Capdenac : 0.

Peu après une descente de Ginié entraîne un nouvel essai marqué par Sabathé. Ginié et Alazard marquent les 2 derniers essais de la journée qui élèvent le score de 25 points à 0.

Dominé durant toute la partie, le team capdenacois ne put opposer qu'une défense courageuse, qui se ralentit vers la fin de la 2^e mi-temps. Malgré l'appoint de Costes — que nous avions déjà applaudi au cours du match Figeac-A. C. — les Capdenacois essayèrent une sérieuse défense.

L'Aviron donna l'impression d'avoir travaillé sérieusement et les bienfaits des séances de manège se firent bien sentir au cours de cette partie. A la touche, notamment, il y a progrès et de jolies échappées furent bien réussies. Imbert, à la mêlée, fit une partie honorable et Chastaing, à l'ouverture, doit cultiver ses démarrages parfois trop lents.

Les 3/4 sont tous à féliciter. Une mention spéciale cependant à Ginié et surtout à Rossel qui possèdent complètement l'art de la feinte.

L'arrière Miquel eut peu à se dépenser. L'arbitre, M. Pasquier, tint le sifflet avec une autorité et une compétence que nous avons plaisir à souligner.

Cahors contre Montauban
Jeudi 6 janvier, sur le coquet terrain de Robinson, un match-revanche mettra aux prises le « Boosching » (Ecole Normale de Montauban) et la « Quercynoise » (lycée Gambetta). Cette rencontre attirera autour du ground de l'île la foule des grands jours. Il est bon de se rappeler que nos vaillants potaches succombèrent le 16 décembre dernier à Sapiac, par 3 points à 0, devant le quinze des Normaux. Ils eurent la malchance de perdre après avoir dominé leurs adversaires durant 60 minutes de jeu environ.

Battus hier, que seront-ils demain ?
Disséquons un peu les deux équipes en présence : la ligne d'avants du « Boosching » produit une grosse impression, non pas tant par le jeu scientifique qu'elle exécute, que par l'énergie avec laquelle elle s'emploie ; le huit est très ardent, puissant et entraîné, il forme une bonne mêlée, joue assez bien à la touche et dans le jeu ouvert, et conduit de dangereux dribblings. Dans ce lot d'avants opère un talonneur qui connaît parfaitement son métier.

Du côté des potaches, le pack remanié est imposant ; peut-être plus léger que celui de son rival, il ra-

chète ce défaut par une plus grande mobilité, et on sait quel tempérament de feu, quel cœur il apporte à la bataille...

Il est donc possible qu'il y aura égalité entre les deux infanteries. Les demis Montalbanais ne sont, je crois, pas de taille à se mesurer avec ceux du lycée ; dominés à Sapiac, ils le seront, sans doute à Robinson, surtout que le demi d'ouverture Prévôt sera bien là et un peu là... cette fois.

Quant aux lignes arrières, elles sont très différentes : du côté de Montauban, un trois-quart centre de classe Pons, l'âme de l'équipe ; crocheteur émérite, il est à surveiller par ses coups de pieds ; son compère Bessé est honnête, dommage que les ailiers soient médiocres ; un arrière de tout repos, excellent sur le ballon. Du côté de Cahors, quatre trois-quarts, capables tous de bien faire tant en attaque qu'en défense et qui doivent imposer leur jeu. Après eux, un arrière, muni d'un superbe coup de botte.

En résumé, égalité d'avants, supériorité pour le lycée en demis et en trois-quarts.

Et alors ? Alors, me voici arrivé comme dit l'autre au moment où l'auteur se trouve embarrassé. La lutte sera chaude, âprement disputée, les deux clubs étant chacun désireux de s'assurer la victoire. Néanmoins, je crois au succès des potaches, qui doivent prendre même une éclatante revanche.

Les opérations seront dirigées par M. Escoffre qui s'efforcera de contenir les deux équipes... et le public.

Tout Cahors se rendra jeudi à Robinson et c'est devant une grande foule que le match se disputera. Le sportif public cadurcien souhaite sans doute la victoire des jeunes lycéens, mais il saura applaudir les prouesses des valeureux montalbanais.

« Alea jacta est ! » Que le meilleur gagne ! Le coup d'envoi sera donné à 14 heures. En lever de rideau du match, partie d'entraînement entre « Quercynoise » II et Ecole Normale de Cahors, I.

L'équipe I du lycée sera probablement celle-ci :
Delteil, Aguzon, Rosset, Sabaté, Ayzac, Dupont (m), Prévôt (o), Imbert, Gorse, Durand, Marmiesse, Marrou, Deshorties, Soulié, Decas.

Aviron Cadurcien
Réunion de la semaine
Mardi 4 janvier, à 20 h. 30, au café Tivoli, réunion du conseil d'administration.

Jeudi 6 janvier, à 20 h. 30, au café de la Promenade (salle du 1^{er} étage), réunion des Equipiers.

Vendredi 7 janvier, à 20 h. 30, au café Tivoli, réunion en assemblée générale.

Ordre du jour
1^o modifications à apporter aux statuts ;
2^o compte rendu de fin d'année ;
3^o renouvellement du bureau.

Marché du travail
La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 20 au 24 décembre 1920, a été la suivante : néant.

Foire du 3 Janvier 1921
La foire du 3 janvier a été importante. Voici les cours :
Bœufs gras de 190 à 200 fr. les 50 kilos ; vaches grasses de 160 à 180 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 3.000 à 5.000 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.500 à 4.000 fr. la paire ; bouvillons, de 1.500 à 2.500 fr. la paire ; porcelets de 200 à 300 fr. pièce.
Moutons gras 3 fr. ; agneaux, 3 fr. 25, le 1/2 kilo. Brebis d'élevage, 160 à 300 fr. pièce.

Marché : poules grasses, 3 fr. 25 ; poulets, 3 fr. 50 ; canards, 3 fr. ; lapins privés, 1 fr. 50 ; dinde, 3 fr. ; canards gras, 5 fr. ; chapons gras, 5 fr. 25, le 1/2 kilo ; œufs 8 fr. la douzaine ;
Truffes 5 fr. le kilo.
Halle : maïs 40 fr. les 80 litres ; pommes de terre, 15 fr. les 50 kilos.

Carnet Mondain

Dimanche, 2 janvier, le Lt-Colonel et Mme Lagasque ouvrirent leur salon. Aux uniformes de nos officiers, si longtemps à la peine, aujourd'hui au plaisir, se mêlèrent les représentants de la Préfecture, de la Magistrature, de l'Université, du Barreau, des grandes Administrations et plus nombreux encore les jeunes danseurs, heureux d'inaugurer l'année par un accueil si cordial et d'une grâce si simple.

Saura-t-elle parler des toilettes sobres et distinguées à la fois des dames et de toutes les jeunes filles pour qui les danses classiques ou modernes n'ont aucun secret ?
Tout à leurs invités, le Colonel et Mme Lagasque n'ont cessé de faire les honneurs avec une amabilité telle qu'un buffet, à la garniture variée et exquise, n'a pas tardé à succomber aux vagues d'assaut répétés. Un souvenir de la guerre.

Mais une surprise était réservée par une audition musicale.
Mlle Rouqueyrolle est non seulement une pianiste émérite, prix des Conservatoires de Toulouse et de Genève, mais elle a une voix qui envierait les meilleures cantatrices de nos grandes scènes. Entre autres, dans un Noël inédit de Delibes, elle nous a montré quelle savait dire, sentir et exprimer les douleurs des petits exilés de la grande guerre. Mlle Chéry a pu merveilleusement nuancer une ballade de Chopin et un concerto de Hamel. M. Crassous, dont l'éloge n'est plus à faire, lauréat de Paris, prix d'harmonie, a prouvé de nouveau dans une rhapsodie de Liszt qu'il est un maître.

De 11 h. à 1 h., les heures s'envolaient trop vite et, avec le poète, en nous permettant une variante, nous pourrions dire d'elles :
— Que vous aije donc fait, oh ! mes jeunes années
Pour m'avoir fui si vite et vous être éloignées
Me croyant satisfait.

Arrestation
La gendarmerie de St-Géry, a mis lundi en état d'arrestation un vagabond, sourd et muet ou qui fait le sourd-muet.

Il ne répond à aucune question et on ne sait, qui il est ni d'où il vient. Il a été écroué à la prison de Cahors.

Variétés

ANGORA
Il est beaucoup question d'Angora en ce moment, ville située en Asie-Mineure où vont se décider les destinées de ces peuples avec lesquels le Caorsi est apparenté depuis des siècles ; ces populations si intéressantes, ignorées aujourd'hui de notre pays, ont cependant conservé longtemps la langue de leurs ancêtres les Gaulois Méridionaux et le souvenir de leur ancienne patrie ne s'est point effacé. Anzyre en roman « En Svirie » aujourd'hui Angora capitale d'une des principales tribus de Galatie, fut dans le temps une des villes les plus florissantes de l'Asie-Mineure ; il existe au musée de Toulouse un tableau représentant la fondation de la ville par les Tectosages, nous relevons parmi ses rois les noms de Cantaloube et de Py, qui sont bien originaires du Caorsi où des familles de ces noms existent encore aujourd'hui, nous trouvons aussi ces mêmes noms dans la nomenclature des monnaies et médailles des rois Galates, cela confirme pleinement la part de l'immense qu'ont exercée dans le temps nos ancêtres dans certaines colonies Ioniennes de l'Asie-Mineure comme nous l'avons déjà dit.

Quand on pense à ce qu'on dit de souffrir ces peuples pendant la durée de cette terrible guerre, on ne peut faire de moins que d'être pris d'un véritable sentiment de pitié pour des frères lointains si malheureux, si durement éprouvés et dont quelques sujets ont combattu dans les rangs des alliés.

Nous ne devons pas non plus oublier leurs voisins les vaillants arabes du Hedjaz, qui avec l'émir Faysal (v. Faycelle) ont largement contribué au succès de nos armes en harcelant les forces turques en Mésopotamie, pays des Cosséens (v. Caoussés). Hedjaz signifie à gauche en opposition avec les enfants de la droite yemen d'où sont dérivés les Jasmim ou Benjamin.

Il existe encore dans le golfe Persique un cheik du nom de Cazals Kan Emir de Moammerah dans la région de l'ancienne Babylonie, c'est un partisan de la civilisation occidentale, il a doté sa principauté d'un régime représentatif en novembre 1917 ; une assemblée générale dont les membres sont élus par les tribus parmi les habitants du pays, sans distinction de race et de croyance a été créé par ordre supérieur du souverain ; les éléments Arabes, persans, israélites et sémites y sont dûment représentés.

B. T.
Lauzès
Bal — Hier dimanche, 2 janvier, la jeunesse de Lauzès a donné un bal. Nombreux étaient les couples qui ont dansé jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

REMERCIEMENTS
Mme Marie CAMBORNAC, née GALTIE et M. CAMBORNAC, négociants à Cahors,
Mme Gabrielle CALVET, née Cambornac,
M. CALVET, commis des Postes à Paris, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Gabrielle TRÉNEULE
Veuve GALTIE

Petit accident. — Ces jours derniers, M. Raffy, propriétaire à Fontanges, commune de St-Cernin, conduisait un troupeau de brebis, dont quelques unes avaient leurs agneaux. Sur la route de Lauzès, et en face le village de Verliès il fut dépassé par l'autobus Gourdon-Cahors.

Malgré les efforts de M. Raffy pour garder son petit troupeau, et ceux du conducteur, pour éviter tout accident l'autobus passa sur un jeune agneau qui fut tué sur le coup.

Luzech
Heureuse initiative. — Nous apprenons avec plaisir que le Comité d'initiative de Luzech vient de provoquer la constitution d'une Société ayant pour but, en attendant l'édification d'un grand hôtel de tourisme, de construire une auberge de campagne, celle décrite avec tant d'humour par M. H. de Jouvenel.

Ainsi les voyageurs appelés par leurs affaires, les touristes venus pour visiter les sites merveilleux de notre région, les archéologues qui voudront étudier sur place l'Oppidum de l'Impérial, trouveront dans l'établissement projeté un accueil jovial et pressenti, une propreté méticuleuse, un confort simple mais indispensable, l'excellente cuisine si réputée du Quercy et les vins fins les plus capiteux du cru.

Nous applaudissons à cette heureuse initiative qui répond bien au vœu émis à son dernier congrès par la Fédération des syndicats d'initiative du Limousin, du Périgord et du Quercy.

Montgistry
Foire annuelle. — A l'occasion de la foire annuelle du 8 janvier 1921, la Municipalité a décidé d'organiser un concours avec primes, dont le montant total s'élèvera à la somme de 315 fr., qui seront répartis de la façon suivante :

Porcs gras : 1^{er} prix, 60 fr. ; 2^e 50 fr. ; 3^e 40 fr. ; 4^e 30 fr. ; 5^e 20 fr. ; total 200 fr.
Truffes : 1^{er} prix 40 fr. ; 2^e 30 fr. ; 3^e 20 fr. ; 4^e 15 fr. ; 5^e 10 fr. ; total 115 fr.

Le Jury commencera à fonctionner à 13 heures. Les Prix seront distribués à la Mairie, à 16 heures. Il n'y a pas d'engagement pour ces concours.

Il ne sera perçu aucun droit de place pour n'importe quelle catégorie de marchands.

Le Maire
Emile DELFORT
Chevalier de la Légion d'honneur

Gréalou
Syndicat agricole. Les agriculteurs de la commune de Gréalou se sont réunis à la mairie en vue de former un syndicat agricole. Le bureau a été ainsi constitué : Président, M. Trémoulet, maire ; secrétaire, M. Carbonnel, instituteur ; trésorier, M. Léon Ausset.

Gramat
Etat civil du mois de décembre 1920. — Naissances : Marie Delpoux, Maurice Hérel, Georges Cayla, Simone Puybaret ; Mariages : Joseph Despeyroux et Marie Rouget à Terrou ; Décès : Marie Sol, 58 ans ; Antonin Chapsal, 76 ans ; Mélanie Bergougnou, 78 ans ; Joachim Murat, 25 ans (transcription) ; Zélie Orlic, veuve Rougeyrolles, 72 ans ; Germaine Delmas, 53 ans ; Maurice Hérel, 1 jour ; Marie Ventach, veuve Prabounot, 35 ans ; Virginie Lataye, veuve Hérel, 80 ans.

Souillac
Fête de la mairie. — Vendredi soir, dernier jour de l'année, la société Souillagaise de football avait organisé une fête à la mairie. Grâce à l'habileté organisatrice de son président, M. Emile Delpech, cette fête de nuit eut un plein succès et les recettes furent très appréciables pour la société. Malgré quelques plaisants qui n'avaient trouvé rien de plus amusant que d'interrompre le courant électrique, les valseurs, éclairés par des lumières de fortune, ne furent arrêtés dans leur ardeur chorégraphique que par les premières heures du nouvel an.

Vendredi soir, également, dans une des salles de la mairie, la société de gymnastique eut une séance d'entraînement sous la direction du lieutenant Dulac.

AVIS DE DÉCÈS
Madame veuve BELOT,
Madame veuve DARTAGNAN,
Monsieur Germain BELOT,
Madame et Monsieur AUXION,
Monsieur Alexandre GIBERT et sa famille,
Madame GIBERT et sa fille,
Madame veuve HUGONNENC et sa famille,

Les familles BELOT, GIBERT, BERBIÉ, CAPMAS, DENJEAN, PALAME ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Amable BELOT
Propriétaire
décédé à Cahors, le 3 janvier 1921, dans sa 63^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu en l'Eglise N.-Dame, le 5 janvier 1921, à 9 h. 1/4 Réunion à la maison mortuaire, avenue de Toulouse, n° 17.

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 50.

La prochaine conférence
Nous croyons savoir que c'est décidément à Paris qu'aura lieu, vers le 15 courant, la prochaine réunion du Conseil suprême. Le Conseil comprendra MM. Georges Leygues, Lloyd George, Giolitti ou, à son défaut, le comte Sforza, Carton de Wiart, président du Conseil Belge et l'ambassadeur du Japon.

Le désarmement
La question du désarmement de l'Allemagne et le protocole de Spa seront au programme, mais les chefs de gouvernements profiteront de cette réunion pour étudier, en conférence, la question d'Orient.

Selon le Daily Mail, M. Jaspa, ministre belge des affaires étrangères a reçu une convocation pour la réunion du Conseil suprême.

Les relations franco-allemandes
Ces jours-ci sont attendus, à Paris, le Président Eisenberg et le Président de la Chambre de commerce de Berlin. Ils viennent entamer des négociations économiques avec la France.

La grève des joueurs !
De Nice : Les directeurs des casinos de Nice, Cannes, Menton, Grasse, Beausoleil, ont fait connaître au préfet qu'ils allaient se trouver dans l'obligation de fermer leurs portes si la réglementation actuelle sur les jeux était modifiée, leurs recettes ayant baissé de 60 0/0.

(Voilà une fermeture qui ne causera pas une grande émotion dans le pays.)

Bagarres à Athènes
Quelques bagarres se sont produites entre Venizelistes et Constantinien, à l'occasion de la fête de saint Eleuthère, patron des Venizelistes.

A la Banque Nationale
Parmi les candidats éventuels à la succession de M. Rhalys, Directeur démissionnaire de la Banque nationale, on met en avant le nom de M. Steriades, haut commissaire à Smyrne.

Soldat inconnu américain
De Washington : Une résolution a été déposée au Sénat invitant le gouvernement à ramener de France le corps d'un soldat Américain inconnu, qui serait enterré solennellement au cimetière d'Arlington.

Secousse sismique
Une secousse sismique a été ressentie à Larache, répandant l'alarme parmi la population.

Turcs et bolchevistes
De Berlin : Selon des nouvelles de Moscou, Mustapha Kemal a conclu un accord avec le gouvernement des Soviets (sous réserves).

BULLETIN FINANCIER
Paris, le 3 Janvier 1921.

Le marché ouvre l'année dans des conditions relativement satisfaisantes. Au Parquet, l'on remarque la bonne tenue des Banques et des valeurs de transport en commun. En coulisse, tendance plus calme malgré la hausse des changes. En clôture on constate une certaine lourdeur dans l'allure générale de la cote provoquée par les mesures militaires que la Roumanie prendrait à l'égard des Bolchevicks. Nos rentes françaises sont fermes : 3 0/0 58,30, 5 0/0 85,20, l'amortissable 97,75, 6 0/0 100 fr., 4 0/0 1917 68,60, le 1918 68,25, ex coupon de 1 fr.

Banques bien tenues : Paris 1.480, Union Parisienne 1.030, Lyonnais 1.530. Navigations calmes : Suez 6.195, Chargeurs Réunis 980, Transatlantique 297. Cuprifères fermes : Rio 1.492, Tanganyika 84.

Industrielles russes hésitantes : Napht 335, Békou 2.780, Lianosoff 512, North Caucasian 63,50. Pétrolifères bien tenues : Eagle 422, ex-droits, Shell 368, Royal Dutch 33.300. Omnium des pétroles faible à 1.025 sur les nouvelles de Roumanie. Diamantifères et mines d'or fermes : de Beers 800, Crown mines 145, Rand mines 152, Goldfields 56. Caoutchoutières mieux : Financière 146, Malacca 124.

A VENDRE
MAISON, JARDIN, GARAGE
et dépendances diverses
Situés à Cabessut
(Route de Cahors à Arcambal)

S'adresser à M. POULZALGUES, Expert-Géomètre à Glinouillac, par Montfaucon (Lot).

A VENDRE
Belle Maison de Commerce
avec jardin et dépendances
Belle situation dans joli chef-lieu de canton
Traiter directement avec propriétaire.
Prendre adresse Bureau Journal.

On demande
Jeune homme de 15 à 16 ans
Pour travail bureau, sans connaissance spéciale
S'adresser Bureau du Journal.

On demande de suite
ouvrières laveuses et lingères
6, faubourg Cabazat
TRAVAIL ASSURÉ TOUTE L'ANNÉE

VOIES URINAIRES
Blennorrhagie, Filaments, Goutte, Prostatite, Rétrécissements, Pertes, Mictions, etc. DESPÈRES qui avez tout essayé, adressez-vous au Laboratoire des Spécialités Urologiques 22, Bd Sébastopol, PARIS, Service U. (Notice gratuite)

ETUDE
DE
M. E. SOURDRILLE
NOTAIRE A CAHORS
Boulevard Gambetta, 64

Deuxième avis
Suivant contrat reçu par Maître SOURDRILLE, notaire à Cahors, le vingt décembre mil neuf cent vingt, Monsieur Alcide FEYDEL, rue du Président Wilson, numéro 4, a vendu à Monsieur Henri SAISSAC, négociant à Paris, rue Lapeyrière, 1, le fonds qu'il exploitait à Cahors, rue du Président Wilson, numéro 4 ; aux prix et conditions indiqués au dit contrat.

Tout créancier devra, sous peine de forclusion, faire en l'étude de Maître SOURDRILLE, notaire, Boulevard Gambetta, 64, domicile élu par les parties, même par simple acte extra-judiciaire, opposition au paiement du prix dans les dix jours qui suivront la présente insertion.

Pour deuxième avis :
E. SOURDRILLE.
Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).
Le Gérant : A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 17

La tragique aventure

DU
MIME PROPERCE
PAR
Albert BOISSIÈRE

IV
Madeleine
— Tiens ! ma vieille Madeleine ! s'écria une des dames assises sur la banquette d'attente, lorsque la jeune femme pénétra dans l'antichambre...
— Ta Madeleine, soit !... vieille, jamais ! riposta la compagne du mime Properce.

Et, sur ce ton enjoué, la conversation prit une tournure familière, avec des questions superposées les unes sur les autres et des réponses sans ordre, dans la suite du discours.

Alors, vous voilà de passage à Paris ?... Tu as fait l'étranger ? Vous avez quelque chose à l'horizon ?
— Ah ! ma pauvre Clara, dit Madeleine, en s'asseyant aux côtés de son amie de rencontre... Je te crois qu'on a fait l'étranger, et dans les grands prix !!! L'Alhambra de Barcelone... un succès... colossal, pour moi... L'Alcazar de Bordeaux... un succès fou... du délire... pour moi... Et sans ce niguedonille de Properce,

qui vient de nous faire perdre plus de dix jours, à Rouen, nous serions déjà à Bruxelles... Mais, avec un type pareil, on ne sait jamais sur quel pied danser !
— Oh ! plains-toi donc ! fit Clara... Un si brave garçon... qui t'a épousé.

— Il aurait pu trouver pis...
— Et mieux ! dit un comique-grime qui avait reconnu Madeleine, en passant.

— Tiens ! c'est cet imbécile de Riva... riposta la jeune femme ; je ne l'aurais pas reconnu... si tu n'avais parlé...
— Il va bien, Properce ? interrogea le grime, en lâchant l'ironie facile pour la camaraderie sympathique.

— Est-ce que je sais ?... Imaginetoï, mon petit, qu'en descendant du train, Properce me dit : Passe la première, avec la valise... à cause qu'il y avait un litre d'eau-de-vie... à cause de son manque d'estomac, toujours, quoi !... Moi, j'y vais d'habitude et je passe blanc, naturellement... Et je l'attends, rue d'Amsterdam... comme il était convenu... J'attends !... Les clients passent... Pas de Properce ! Alors, tu comprends, on roulait, depuis huit heures... L'heure de l'apéritif ! l'estomac dans les bottes !... Je me dis : Bon !... et je m'installe chez le broquet du coin... et je prends mon absinthe-anis...
— Faut jamais perdre les bonnes habitudes, appuya Riva.

— Tu l'as dit !... Bref, au bout d'un quart d'heure, pas plus de Properce que d'épinards !... Ça commençait à le courir... Je prends...
— La valise ? demanda Clara, en souriant.
— Non, ma fille ! une seconde absinthe-anis... Une demi-heure se passe... Alors, je dis au broquet : « Gardez-moi ma valise ! »... Et, comme tu penses bien, je m'en vais déjeuner seule.

— Et ce soir, s'il ne donne pas de nouvelles de sa santé... Elle eut un geste concluant.
— Le divorce, quoi ! traduisit le comique-grime.
— Tout juste, Auguste !... Ah ! non, tu sais, se réadressa-t-elle à Clara, j'en ai assez des lubies de monsieur !... Si tu l'imagines que c'est folichon, la pantomime... Et si l'on n'y gagnait pas des sommes... des sommes !
— C'est vrai, soupira Clara, que vous êtes à la hauteur, pour rester des quelques jours sans rien faire !
— Oui, on a fait son blot ! affirma Madeleine, avec une pointe d'orgueil... Mais, n'empêche, ma chère, que je regrette joliment le temps où j'étais libre et chantais la romance patriotique...
— Vrai ?
— Vrai de vrai ! D'abord, Properce n'a jamais été mon idéal... Il est, dans la vie, comme sur le tremplin, trop renfermé, trop peu communicatif... Et, avec mon exubérance, ça ne

corde pas !... Ainsi, à Rouen, puisque je l'ai dit, nous étions restés sans travailler... eh bien ! je l'avoue que je ne sais pas encore le pourquoi de la chose !... Il a toujours des projets en l'air, des combinaisons qu'il garde pour lui... Le duo ne lui suffisait plus ; il avait rêvé d'engager un troisième partenaire... est-ce que je sais ! Et si je lui demandais pourquoi ! Bernique ! Monsieur me répondait, avec un tas de magnés mystérieuses : « Tu verras, tu verras... si ça réussit, nous créerons un numéro sensationnel qui n'a jamais été fait !... jamais... Ce sera extraordinaire, et ce sera le couronnement de ma vie d'artiste ! » Le couronnement !... Non, t'as pas fini ! Toujours est-il que ça n'a pas réussi, faut croire, puisque nous voilà rentrés à Paris et que je le perds, en mettant le pied sur l'asphalte !... Et rentrés à Paris comment ?... Par Dieppe, ma chérie... au mois d'octobre, est-ce assez idiot ?

— Par Dieppe ?... Pour venir de Rouen ?
— Oui... ça, c'est encore le secret de monsieur... est-ce que je sais ! Nous y sommes arrivés samedi soir... Ecoute que je te raconte... et tu me diras après si la vie est tenable avec ce pierrot-là !... En débarquant dans le port de mer, à la soirante, naturellement je dis : Je vais prendre...
— Une absinthe-anis, interrompit le grime.

— Quoi l'aurais pris à ma place, gros malin ?

Le comique, cette fois, restant coi, — Madeleine continua :
— Propece qui a les apéritifs en horreur me répond : « Je vais rétenir une chambre, à l'hôtel du *Matelet Savon*... tu m'y rejoindras... » Bon. Et je retrouve mon coco, c'est-à-dire qu'il vient me chercher au « Café suisse » sous prétexte que je m'y attendais... Faut le temps de faire un périod ! pourtant !... Et l'on passe, sur la plage, la journée du dimanche, à en avoir la migraine... mon type, bourru, renfermé, plus bourru, plus renfermé que jamais ! Je me disais : « C'est l'idée de son couronnement qui le travaille ! » Car, au fond, il est un peu maubou. Et je lui demande s'il a l'intention de nous faire moisir dans ce sale patelin ! « Ça dépend des circonstances, qu'il me répond, demain ou après-demain. On a le temps !... » Le soir, à l'heure de l'apéritif, je descends seule, naturellement, pendant que monsieur se rasait devant la glace. J'avais le temps de faire mon périod convenablement et j'en use...
Une heure après, je rapplique et voilà mon bonhomme tout bouleversé qui avait changé de chambre et qui me dit : « C'est un client d'usage... ça a l'habitude du numéro 13 !... Nous avions le numéro 13 ! la guigne noire, quoi ! Le proprio, paraît-il, nous priait de nous transvaser au 14... Moi, tu sais l'effet que ça me faisait ! Je dis : « Bon ! » mais tout de même intriguée de le voir pas dans son assiette... Properce est

si bizarre, si nerveux, si impressionnable, que je me fais la réflexion : « C'est, probable, l'affaire du couronnement qui est ratée ! » et je m'en console, tu penses !... Or, le lendemain, Properce, qui n'avait pas fermé l'œil de la nuit et qui était une fête... retournée, ah ! une fête ! me réveille à sept heures et m'annonce : « On part... » Je dis : « Partons ! » pas fâchée !... Je l'avais assez vue la mer !... Et nous voilà, ou, si tu aimes mieux, me voilà ! Avec un type pareil, tu comprends que je n'ai pas à m'inquiéter... C'est des surprises continuelles...
...Une seconde petite femme, répondant au nom de Nelly, venait de pousser la porte de l'agence Morell, et, avec tout l'agrément d'une surprise, s'exclamait :

(A suivre)

Marché de La Villette
30 Décembre 1920

ESPÈCES	ENTRÉES	REVENUS	PRIX PAR 1/2 KIL.		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...					

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 34 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'année qui finit et celle qui vient. Un triste bilan qui menace de s'aggraver. Nos dirigeants verront-ils le danger? — L'Allemagne se moque des Alliés. A quand les sanctions? — Le chancelier du mensonge disparaît. — Constantin adore l'Entente. — La Russie pacifiste!

Nous commençons une nouvelle année. La dernière s'achève sous la pénible impression d'une avalanche de feuilles d'impôts dont le total a dépassé... les espérances! C'est un simple début! Cette perspective n'a rien de réjouissant pour le commerçant, l'industriel, le contribuable en général.

L'effort fiscal demandé au pays est écrasant. Peut-être pourrait-il être mieux réparti. Peut-être, surtout, pourrait-on frapper plus fort le gros capitaliste, les grosses fortunes et ménager davantage le pauvre diable qui trime toute l'année pour élever sa famille et arriver tout juste à joindre les deux bouts. Mais il se rait vain de se lamenter, il faut payer. Il faut faire son devoir, accepter sans récriminer les sacrifices indispensables au relèvement du pays. C'est bien, finalement, à cette attitude que se résoudraient tous les Français, s'ils n'avaient la conviction que les compressions, les surveillances promises par nos dirigeants restent lettre morte.

A quoi bon les sacrifices, si les gaspillages se perpétuent et rendent vains ces sacrifices?....

M. Raoul Allier, de la Ligue Civique, écrit à ce sujet quelques lignes particulièrement justes :

« Il faut le dire hautement : la déception est grande partout. On sent que le Gouvernement et les Chambres n'ont pas porté la hache sur les points mêmes où la besogne devrait être déjà fort avancée. On sent que le Gouvernement et les Chambres reculent devant des résistances qu'il suffirait pourtant de dénoncer publiquement pour en avoir raison.

On obtiendrait, en effet, des ressources considérables et immédiates, par une simple suppression de dépenses, si l'on jetait bas tous les organismes parasites qui sont nés ou qui se sont développés dans et par la guerre. Créés pour répondre à des besoins momentanés — et parfois, même sans avoir été absolument indispensables — ils n'ont plus qu'à disparaître. Ce devrait être chose faite depuis longtemps. Et il est scandaleux que des sommes considérables s'égarent ainsi dans d'invasibles directions et sans aucun profit pour le bien public.

Ces organismes ont la vie dure, c'est vrai. Ils se défendent, on ne s'en aperçoit que trop. Personne n'est surpris des efforts que poursuivent les corps inutiles pour prolonger leur existence et exploiter la Princesse. L'égoïsme est de toujours. Mais il y a autre chose à faire qu'à traîner par la persuasion. Il est inadmissible que, malgré toutes les oppositions, toutes les ruses, tous les sophismes, on n'ait pas mis fin, après deux ans, à des survivances qui disent moins la force des intérêts que la faiblesse des gouvernants.

On menace de supprimer les crédits essentiels à l'hygiène publique, au risque de faire courir à la France les pires périls. Or, l'hygiène morale et politique exigerait surtout la disparition de ce qui alourdit l'administration, ne sert à rien, et ne pouvant faire de bien, ne fait que du mal. Voilà ce que réclame l'opinion. Au fond, elle réclame un gouvernement qui gouverne. »

Tout cela, on le répète depuis longtemps sur tous les tons. Nos dirigeants restent sourds aux avertissements qui leur viennent de tous les points de l'horizon.

Qu'on y prenne garde en haut lieu, le pays se fatiguera des charges qui l'écrasent, s'il constate que le gaspillage se perpétue pour permettre aux politiciens de caser leurs créatures dans des emplois d'une parfaite inutilité.

On ne joue pas impunément avec la colère légitime du peuple.

M. Bethmann-Hollweg, l'homme des « chiffons de papier », est mort ces jours derniers dans sa propriété où il s'était retiré.

L'ex-chancelier prussien fut un politicien « médiocre », malaisant, qui succéda au prince de Bulow d'une tout autre envergure, mais que Guillaume ne jugeait pas assez souple. Il fallait au Kaiser un premier ministre docile, sans personnalité, disposé à mettre en action les plans du parti militariste prussien. A ce titre Bethmann-Hollweg donna toute satisfaction à son maître et aux pan-germanistes.

La postérité sera cruelle pour lui. D'accord avec l'état-major il prépara l'invasion de la Belgique et justifia ce plan odieux en déclarant que « le gouvernement impérial possédait la preuve que la France voulait traverser le territoire belge pour attaquer l'Allemagne ». La France était si éloignée de cette félonie à l'égard de la Belgique, qu'en août 1914, toutes ses troupes étaient massées du côté de l'Alsace, tandis que les hordes barbares violaient le territoire belge. Mais, comme l'écrivit notre confrère Gauvain des Débats :

« Plus on étudie les documents allemands de cette période tragique, plus on découvre de mensonges calculés. M. de Bethmann-Hollweg restera dans l'histoire comme le chancelier du mensonge. »

Constantin ne cesse de protester de ses bons sentiments à l'égard de l'Entente. Il est regrettable que ses actes soient totalement opposés à ses paroles.

C'est ainsi que des télégrammes d'Athènes nous ont appris que M. Zaïmis, directeur de la Banque nationale, avait été... démissionné parce que, respectueux des droits Anglo-Français, il avait refusé de livrer l'or de la banque sans l'assentiment des puissances garantes de l'Hellade. La Grèce n'a pas le droit de disposer de ces sommes sans l'assentiment de l'Entente qui a garanti l'emprunt grec. M. Zaïmis sera remplacé, dit-on, par un germanophile notoire :

qu'un « tribunal spécial » a annulé les résultats du vote de l'armée d'Asie-Mineure et des troupes du front de Thrace pour les élections législatives. C'est au total, la suppression pure et simple de quelques députés vénizelistes, ces élections « ne devant pas être renouvelées ».

Voilà un moyen commode pour se débarrasser d'adversaires politiques et renforcer la majorité gounariste.

Si les Alliés ne se déclarent pas satisfaits des sentiments ententophiles des dirigeants d'Athènes, c'est qu'ils sont vraiment difficiles!...

Depuis quelques jours, la Russie concentre des troupes à la frontière roumaine. Un télégramme de Vienne à Bucarest annonce que 6 nouvelles divisions, une puissante artillerie et la cavalerie du général Budienny viennent compléter les troupes déjà concentrées.

C'est une menace directe à la Roumanie qui, en présence des événements graves qui pourraient se produire, vient de mobiliser les classes 1913-14-15.

Voilà qui prouve jusqu'à l'évidence les sentiments pacifistes des bolchevistes!

On ne lira pas, d'autre part, sans une certaine stupéfaction le dernier décret des Soviets au sujet des grèves. Il est transmis par Helsingfors. Le voici dans toute sa beauté :

« Toute grève est désormais sévèrement interdite. Les grévistes seront punis d'un an à cinq ans de prison et les membres de leurs familles, sauf s'ils sont eux-mêmes des travailleurs, se verront retirer leurs cartes d'alimentation. »

Le bolchevisme est bien le régime de la liberté et on conçoit l'engouement des socialistes français pour la Russie moscovite!

Le grand transport américain « Saint-Mihiel », venant de New-York, est arrivé au port avec 10.000 cercueils destinés au front français, pour recevoir les dépouilles des soldats américains tombés au champ d'honneur.

La mission française du général Niessel, dans son récent voyage en Poméranie, aurait acquis la certitude des armements très intenses que l'Allemagne effectue en Prusse orientale. Les Allemands ont mis sur pied dans cette région de nombreux détachements militaires, qui portent le nom innocent des « formations de volontaires »; ils font néanmoins partie d'organisations soumises au commandement allemand.

On confirme que l'échange des ratifications entre la Finlande et la Russie a eu lieu à Moscou le 31 décembre.

Les élections sénatoriales du 9 janvier portent sur 98 sièges; 96 appartiennent à la série A sortante, élue le 7 janvier 1912 et qui compte 30 départements allant de l'Ain au Gard inclusivement, puis le département d'Alger et les colonies de la Guadeloupe et de la Réunion.

Les deux autres sièges (Nièvre, série B, et Haute-Vienne, série C) sont vacants par suite du décès de M. Imbart de La Tour et Jean Codet.

Parmi les 96 sénateurs de la série A, 4 sont décédés : MM. Linthillac (Cantal); Martel (Charente); Rouby (Corrèze); Colin (Alger).

Huit sénateurs sortants ont fait connaître à l'heure actuelle qu'ils renouvent à solliciter le renouvellement de leur mandat; ce sont : MM. Blanc (Hautes-Alpes), Vidal de Saint-Urbain (Aveyron), Délestable (Corrèze), Gabrielli (Corse), démissionnaire et nommé dans la magistrature; Philipot (Côte-d'Or), Defumade (Creuse), Butterlin (Doubs), et Vinet (Eure-et-Loir).

Les sénateurs qui se représentent sont donc au nombre de 84.

Les 98 sièges à pourvoir étaient occupés par 4 conservateurs, 2 libéraux, 13 républicains progressistes, 22 républicains de gauche, 54 radicaux et radicaux-socialistes, 3 républicains socialistes.

Notre compatriote M. Jarry (Clément-Louis-Félix), lieutenant d'infanterie coloniale, détaché au 12^e régiment de tirailleurs sénégalais à Constantinople, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'Officiel publie la citation suivante qui accompagne cette haute distinction : « Excellent officier, brave et énergique, d'un moral très élevé. 1 blessure, 4 citations. » Nos félicitations au nouveau légionnaire qui est le fils de notre excellent confrère du *Télégramme*.

Le 11 décembre dernier, la commission des finances du Sénat exigea que le Gouvernement se préoccupe de réaliser une politique d'économies. Le président du conseil et le ministre des finances promirent de suivre les indications de la commission.

Serions-nous arrivés à cette période dite d'économies? Une petite information en donne l'assurance. M. Leygues, dit une note, se fait communiquer actuellement la liste des services créés dans tous les ministères, à l'occasion de la guerre, pendant et après, pour examiner leur utilité et voir s'il ne conviendrait pas à seule fin économique, d'en supprimer certains.

Eh! allez-y, pas d'hésitation; voilà l'assez de temps que la gabegie existe.

Avant-hier, les journaux annonçaient qu'un chef de service du ravitaillement de Versailles avait disparu « mystérieusement » avec sa dactylo, après avoir soulagé la caisse du ravitaillement de 300.000 francs.

Depuis 2 jours, les journaux s'occupent du scandale de la Préfecture de la Creuse au sujet de la gestion du service du ravitaillement dans ce département.

D'autres, peut-être, éclateront ailleurs. Où? on ne sait pas. Mais ça peut, ça doit éclater.

Comment pourrait-il en être autrement? De partout, on signale des faits de gabegie; de partout, on cite des fortunes réalisées presque subitement, et d'autre part, des déficits insensés.

Certaines administrations sont peuplées d'employés des deux sexes qui passent leur temps joyeusement. On chante, on apprend les danses modernes... pour le bal de gala.

Notre confrère parisien « le Réveil Economique » raconte que « certains services d'un grand ministère sont paraî-il, fréquemment transformés en ouvroir : on brode, on coud, on repasse, et naturellement, on papote. On ne fait rien, quoi! »

Mais le soir, ajoute notre confrère, on fait une petite heure supplémentaire pour avoir l'air d'être surmené.

Et notre confrère cite ce fait suggestif :

« Pour comble, à la fin du mois dernier, un chef de service se faisant rendre compte du travail fourni, eut ce mot plutôt malheureux : « Mais « sapristi! on ne fait pas assez d'heures supplémentaires ici. Jamais je « n'ai pu pouvoir épouser mon crédit. « A partir de demain tout le monde « fera des heures supplémentaires! »

Ainsi fut fait et les crédits seront épuisés.

Que doivent penser de ce gaspillage les innombrables ouvriers qui sont condamnés au chômage, durant ces longs jours d'hiver?

Que d'argent inutilement, follement dépensé qui serait si nécessaire à ceux qui ne demandent qu'à travailler pour nourrir leur maisonnée.

Le remède? Il suffirait « de ne conserver dans leur emploi que les fonctionnaires, nous ne disons pas indispensables, mais ayant une fonction. »

LOUIS BONNET.

Le ministre des finances communique la note suivante :

Aux termes de l'article 31 de la loi de finances du 31 décembre 1920, la loi du 3 avril 1918 réglementant l'exportation des capitaux et l'importation des titres et valeurs mobilières est maintenue en vigueur, jusqu'au 1^{er} mars 1921.

Les élections sénatoriales du 9 janvier portent sur 98 sièges; 96 appartiennent à la série A sortante, élue le 7 janvier 1912 et qui compte 30 départements allant de l'Ain au Gard inclusivement, puis le département d'Alger et les colonies de la Guadeloupe et de la Réunion.

Les deux autres sièges (Nièvre, série B, et Haute-Vienne, série C) sont vacants par suite du décès de M. Imbart de La Tour et Jean Codet.

Parmi les 96 sénateurs de la série A, 4 sont décédés : MM. Linthillac (Cantal); Martel (Charente); Rouby (Corrèze); Colin (Alger).

Huit sénateurs sortants ont fait connaître à l'heure actuelle qu'ils renouvent à solliciter le renouvellement de leur mandat; ce sont : MM. Blanc (Hautes-Alpes), Vidal de Saint-Urbain (Aveyron), Délestable (Corrèze), Gabrielli (Corse), démissionnaire et nommé dans la magistrature; Philipot (Côte-d'Or), Defumade (Creuse), Butterlin (Doubs), et Vinet (Eure-et-Loir).

Les sénateurs qui se représentent sont donc au nombre de 84.

Les 98 sièges à pourvoir étaient occupés par 4 conservateurs, 2 libéraux, 13 républicains progressistes, 22 républicains de gauche, 54 radicaux et radicaux-socialistes, 3 républicains socialistes.

Notre compatriote M. Jarry (Clément-Louis-Félix), lieutenant d'infanterie coloniale, détaché au 12^e régiment de tirailleurs sénégalais à Constantinople, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'Officiel publie la citation suivante qui accompagne cette haute distinction : « Excellent officier, brave et énergique, d'un moral très élevé. 1 blessure, 4 citations. » Nos félicitations au nouveau légionnaire qui est le fils de notre excellent confrère du *Télégramme*.

Le 11 décembre dernier, la commission des finances du Sénat exigea que le Gouvernement se préoccupe de réaliser une politique d'économies. Le président du conseil et le ministre des finances promirent de suivre les indications de la commission.

Serions-nous arrivés à cette période dite d'économies? Une petite information en donne l'assurance. M. Leygues, dit une note, se fait communiquer actuellement la liste des services créés dans tous les ministères, à l'occasion de la guerre, pendant et après, pour examiner leur utilité et voir s'il ne conviendrait pas à seule fin économique, d'en supprimer certains.

Eh! allez-y, pas d'hésitation; voilà l'assez de temps que la gabegie existe.

Avant-hier, les journaux annonçaient qu'un chef de service du ravitaillement de Versailles avait disparu « mystérieusement » avec sa dactylo, après avoir soulagé la caisse du ravitaillement de 300.000 francs.

Depuis 2 jours, les journaux s'occupent du scandale de la Préfecture de la Creuse au sujet de la gestion du service du ravitaillement dans ce département.

D'autres, peut-être, éclateront ailleurs. Où? on ne sait pas. Mais ça peut, ça doit éclater.

Comment pourrait-il en être autrement? De partout, on signale des faits de gabegie; de partout, on cite des fortunes réalisées presque subitement, et d'autre part, des déficits insensés.

Certaines administrations sont peuplées d'employés des deux sexes qui passent leur temps joyeusement. On chante, on apprend les danses modernes... pour le bal de gala.

Notre confrère parisien « le Réveil Economique » raconte que « certains services d'un grand ministère sont paraî-il, fréquemment transformés en ouvroir : on brode, on coud, on repasse, et naturellement, on papote. On ne fait rien, quoi! »

Mais le soir, ajoute notre confrère, on fait une petite heure supplémentaire pour avoir l'air d'être surmené.

Et notre confrère cite ce fait suggestif :

« Pour comble, à la fin du mois dernier, un chef de service se faisant rendre compte du travail fourni, eut ce mot plutôt malheureux : « Mais « sapristi! on ne fait pas assez d'heures supplémentaires ici. Jamais je « n'ai pu pouvoir épouser mon crédit. « A partir de demain tout le monde « fera des heures supplémentaires! »

Ainsi fut fait et les crédits seront épuisés.

Que doivent penser de ce gaspillage les innombrables ouvriers qui sont condamnés au chômage, durant ces longs jours d'hiver?

Que d'argent inutilement, follement dépensé qui serait si nécessaire à ceux qui ne demandent qu'à travailler pour nourrir leur maisonnée.

Le remède? Il suffirait « de ne conserver dans leur emploi que les fonctionnaires, nous ne disons pas indispensables, mais ayant une fonction. »

LOUIS BONNET.

Le ministre des finances communique la note suivante :

Aux termes de l'article 31 de la loi de finances du 31 décembre 1920, la loi du 3 avril 1918 réglementant l'exportation des capitaux et l'importation des titres et valeurs mobilières est maintenue en vigueur, jusqu'au 1^{er} mars 1921.

Les élections sénatoriales du 9 janvier portent sur 98 sièges; 96 appartiennent à la série A sortante, élue le 7 janvier 1912 et qui compte 30 départements allant de l'Ain au Gard inclusivement, puis le département d'Alger et les colonies de la Guadeloupe et de la Réunion.

Les deux autres sièges (Nièvre, série B, et Haute-Vienne, série C) sont vacants par suite du décès de M. Imbart de La Tour et Jean Codet.

Parmi les 96 sénateurs de la série A, 4 sont décédés : MM. Linthillac (Cantal); Martel (Charente); Rouby (Corrèze); Colin (Alger).

Huit sénateurs sortants ont fait connaître à l'heure actuelle qu'ils renouvent à solliciter le renouvellement de leur mandat; ce sont : MM. Blanc (Hautes-Alpes), Vidal de Saint-Urbain (Aveyron), Délestable (Corrèze), Gabrielli (Corse), démissionnaire et nommé dans la magistrature; Philipot (Côte-d'Or), Defumade (Creuse), Butterlin (Doubs), et Vinet (Eure-et-Loir).

Les sénateurs qui se représentent sont donc au nombre de 84.

Les 98 sièges à pourvoir étaient occupés par 4 conservateurs, 2 libéraux, 13 républicains progressistes, 22 républicains de gauche, 54 radicaux et radicaux-socialistes, 3 républicains socialistes.

Notre compatriote M. Jarry (Clément-Louis-Félix), lieutenant d'infanterie coloniale, détaché au 12^e régiment de tirailleurs sénégalais à Constantinople, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'Officiel publie la citation suivante qui accompagne cette haute distinction : « Excellent officier, brave et énergique, d'un moral très élevé. 1 blessure, 4 citations. » Nos félicitations au nouveau légionnaire qui est le fils de notre excellent confrère du *Télégramme*.

Le 11 décembre dernier, la commission des finances du Sénat exigea que le Gouvernement se préoccupe de réaliser une politique d'économies. Le président du conseil et le ministre des finances promirent de suivre les indications de la commission.

Serions-nous arrivés à cette période dite d'économies? Une petite information en donne l'assurance. M. Leygues, dit une note, se fait communiquer actuellement la liste des services créés dans tous les ministères, à l'occasion de la guerre, pendant et après, pour examiner leur utilité et voir s'il ne conviendrait pas à seule fin économique, d'en supprimer certains.

Eh! allez-y, pas d'hésitation; voilà l'assez de temps que la gabegie existe.

Avant-hier, les journaux annonçaient qu'un chef de service du ravitaillement de Versailles avait disparu « mystérieusement » avec sa dactylo, après avoir soulagé la caisse du ravitaillement de 300.000 francs.

Depuis 2 jours, les journaux s'occupent du scandale de la Préfecture de la Creuse au sujet de la gestion du service du ravitaillement dans ce département.

D'autres, peut-être, éclateront ailleurs. Où? on ne sait pas. Mais ça peut, ça doit éclater.

Comment pourrait-il en être autrement? De partout, on signale des faits de gabegie; de partout, on cite des fortunes réalisées presque subitement, et d'autre part, des déficits insensés.

Certaines administrations sont peuplées d'employés des deux sexes qui passent leur temps joyeusement. On chante, on apprend les danses modernes... pour le bal de gala.

Notre confrère parisien « le Réveil Economique » raconte que « certains services d'un grand ministère sont paraî-il, fréquemment transformés en ouvroir : on brode, on coud, on repasse, et naturellement, on papote. On ne fait rien, quoi! »

Mais le soir, ajoute notre confrère, on fait une petite heure supplémentaire pour avoir l'air d'être surmené.

Et notre confrère cite ce fait suggestif :

« Pour comble, à la fin du mois dernier, un chef de service se faisant rendre compte du travail fourni, eut ce mot plutôt malheureux : « Mais « sapristi! on ne fait pas assez d'heures supplémentaires ici. Jamais je « n'ai pu pouvoir épouser mon crédit. « A partir de demain tout le monde « fera des heures supplémentaires! »

Ainsi fut fait et les crédits seront épuisés.

Que doivent penser de ce gaspillage les innombrables ouvriers qui sont condamnés au chômage, durant ces longs jours d'hiver?

Que d'argent inutilement, follement dépensé qui serait si nécessaire à ceux qui ne demandent qu'à travailler pour nourrir leur maisonnée.

Le remède? Il suffirait « de ne conserver dans leur emploi que les fonctionnaires, nous ne disons pas indispensables, mais ayant une fonction. »

LOUIS BONNET.

Le 11 décembre dernier, la commission des finances du Sénat exigea que le Gouvernement se préoccupe de réaliser une politique d'économies. Le président du conseil et le ministre des finances promirent de suivre les indications de la commission.

Serions-nous arrivés à cette période dite d'économies? Une petite information en donne l'assurance. M. Leygues, dit une note, se fait communiquer actuellement la liste des services créés dans tous les ministères, à l'occasion de la guerre, pendant et après, pour examiner leur utilité et voir s'il ne conviendrait pas à seule fin économique, d'en supprimer certains.

Eh! allez-y, pas d'hésitation; voilà l'assez de temps que la gabegie existe.

Avant-hier, les journaux annonçaient qu'un chef de service du ravitaillement de Versailles avait disparu « mystérieusement » avec sa dactylo, après avoir soulagé la caisse du ravitaillement de 300.000 francs.

Depuis 2 jours, les journaux s'occupent du scandale de la Préfecture de la Creuse au sujet de la gestion du service du ravitaillement dans ce département.

D'autres, peut-être, éclateront ailleurs. Où? on ne sait pas. Mais ça peut, ça doit éclater.

Comment pourrait-il en être autrement? De partout, on signale des faits de gabegie; de partout, on cite des fortunes réalisées presque subitement, et d'autre part, des déficits insensés.

Certaines administrations sont peuplées d'employés des deux sexes qui passent leur temps joyeusement. On chante, on apprend les danses modernes... pour le bal de gala.

Notre confrère parisien « le Réveil Economique » raconte que « certains services d'un grand ministère sont paraî-il, fréquemment transformés en ouvroir : on brode, on coud, on repasse, et naturellement, on papote. On ne fait rien, quoi! »

Mais le soir, ajoute notre confrère, on fait une petite heure supplémentaire pour avoir l'air d'être surmené.

Et notre confrère cite ce fait suggestif :

« Pour comble, à la fin du mois dernier, un chef de service se faisant rendre compte du travail fourni, eut ce mot plutôt malheureux : « Mais « sapristi! on ne fait pas assez d'heures supplémentaires ici. Jamais je « n'ai pu pouvoir épouser mon crédit. « A partir de demain tout le monde « fera des heures supplémentaires! »

Ainsi fut fait et les crédits seront épuisés.

Que doivent penser de ce gaspillage les innombrables ouvriers qui sont condamnés au chômage, durant ces longs jours d'hiver?

Que d'argent inutilement, follement dépensé qui serait si nécessaire à ceux qui ne demandent qu'à travailler pour nourrir leur maisonnée.

Le remède? Il suffirait « de ne conserver dans leur emploi que les fonctionnaires, nous ne disons pas indispensables, mais ayant une fonction. »

LOUIS BONNET.

Le ministre des finances communique la note suivante :

Aux termes de l'article 31 de la loi de finances du 31 décembre 1920, la loi du 3 avril 1918 réglementant l'exportation des capitaux et l'importation des titres et valeurs mobilières est maintenue en vigueur, jusqu'au 1^{er} mars 1921.

Les élections sénatoriales du 9 janvier portent sur 98 sièges; 96 appartiennent à la série A sortante, élue le 7 janvier 1912 et qui compte 30 départements allant de l'Ain au Gard inclusivement, puis le département d'Alger et les colonies de la Guadeloupe et de la Réunion.

Les deux autres sièges (Nièvre, série B, et Haute-Vienne, série C) sont vacants par suite du décès de M. Imbart de La Tour et Jean Codet.

Parmi les 96 sénateurs de la série A, 4 sont décédés : MM. Linthillac (Cantal); Martel (Charente); Rouby (Corrèze); Colin (Alger).

Huit sénateurs sortants ont fait connaître à l'heure actuelle qu'ils renouvent à solliciter le renouvellement de leur mandat; ce sont : MM. Blanc (Hautes-Alpes), Vidal de Saint-Urbain (Aveyron), Délestable (Corrèze), Gabrielli (Corse), démissionnaire et nommé dans la magistrature; Philipot (Côte-d'Or), Defumade (Creuse), Butterlin (Doubs), et Vinet (Eure-et-Loir).

Les sénateurs qui se représentent sont donc au nombre de 84.

Les 98 sièges à pourvoir étaient occupés par 4 conservateurs, 2 libéraux, 13 républicains progressistes, 22 républicains de gauche, 54 radicaux et radicaux-socialistes, 3 républicains socialistes.

Notre compatriote M. Jarry (Clément-Louis-Félix), lieutenant d'infanterie coloniale, détaché au 12^e régiment de tirailleurs sénégalais à Constantinople, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'Officiel publie la citation suivante qui accompagne cette haute distinction : « Excellent officier, brave et énergique, d'un moral très élevé. 1 blessure, 4 citations. » Nos félicitations au nouveau légionnaire qui est le fils de notre excellent confrère du *Télégramme*.

Le 11 décembre dernier, la commission des finances du Sénat exigea que le Gouvernement se préoccupe de réaliser une politique d'économies. Le président du conseil et le ministre des finances promirent de suivre les indications de la commission.

Serions-nous arrivés à cette période dite d'économies? Une petite information en donne l'assurance. M. Leygues, dit une note, se fait communiquer actuellement la liste des services créés dans tous les ministères, à l'occasion de la guerre, pendant et après, pour examiner leur utilité et voir s'il ne conviendrait pas à seule fin économique, d'en supprimer certains.

Eh! allez-y, pas d'hésitation; voilà l'assez de temps que la gabegie existe.

Avant-hier, les journaux annonçaient qu'un chef de service du ravitaillement de Versailles avait disparu « mystérieusement » avec sa dactylo, après avoir soulagé la caisse du ravitaillement de 300.000 francs.

Depuis 2 jours, les journaux s'occupent du scandale de la Préfecture de la Creuse au sujet de la gestion du service du ravitaillement dans ce département.

D'autres, peut-être, éclateront ailleurs. Où? on ne sait pas. Mais ça peut, ça doit éclater.

Comment pourrait-il en être autrement? De partout, on signale des faits de gabegie; de partout, on cite des fortunes réalisées presque subitement, et d'autre part, des déficits insensés.

Certaines administrations sont peuplées d'employés des deux sexes qui passent leur temps joyeusement. On chante, on apprend les danses modernes... pour le bal de gala.

Notre confrère parisien « le Réveil Economique » raconte que « certains services d'un grand ministère sont paraî-il, fréquemment transformés en ouvroir : on brode, on coud, on repasse, et naturellement, on papote. On ne fait rien, quoi! »

Mais le soir, ajoute notre confrère, on fait une petite heure supplémentaire pour avoir l'air d'être surmené.

Et notre confrère cite ce fait suggestif :

« Pour comble, à la fin du mois dernier, un chef de service se faisant rendre compte du travail fourni, eut ce mot plutôt malheureux : « Mais « sapristi! on ne fait pas assez d'heures supplémentaires ici. Jamais je « n'ai pu pouvoir épouser mon crédit. « A partir de demain tout le monde « fera des heures supplémentaires! »

Ainsi fut fait et les crédits seront épuisés.

Que doivent penser de ce gaspillage les innombrables ouvriers qui sont condamnés au chômage, durant ces longs jours d'hiver?

Que d'argent inutilement, follement dépensé qui serait si nécessaire à ceux qui ne demandent qu'à travailler pour nourrir leur maisonnée.

Le remède? Il suffirait « de ne conserver dans leur emploi que les fonctionnaires, nous ne disons pas indispensables, mais ayant une fonction. »

LOUIS BONNET.

Le ministre des finances communique la note suivante :

Aux termes de l'article 31 de la loi de finances du 31 décembre 1920, la loi du 3 avril 1918 réglementant l'exportation des capitaux et l'importation des titres et valeurs mobilières est maintenue en vigueur, jusqu'au 1^{er} mars 1921.

Les élections sénatoriales du 9 janvier portent sur 98 sièges; 96 appartiennent à la série A sortante, élue le 7 janvier 1912 et qui compte 30 départements allant de l'Ain au Gard inclusivement, puis le département d'Alger et les colonies de la Guadeloupe et de la Réunion.

Les deux autres sièges (Nièvre, série B, et Haute-Vienne, série C) sont vacants par suite du décès de M. Imbart de La Tour et Jean Codet.

Parmi les 96 sénateurs de la série A, 4 sont décédés : MM. Linthillac (Cantal); Martel (Charente); Rouby (Corrèze); Colin (Alger).

Huit sénateurs sortants ont fait connaître à l'heure actuelle qu'ils renouvent à solliciter le renouvellement de leur mandat; ce sont : MM. Blanc (Hautes-Alpes), Vidal de Saint-Urbain (Aveyron), Délestable (Corrèze), Gabrielli (Corse), démissionnaire et nommé dans la magistrature; Philipot (Côte-d'Or), Defumade (Creuse), Butterlin (Doubs), et Vinet (Eure-et-Loir).

Les sénateurs qui se représentent sont donc au nombre de 84.

Les 98 sièges à pourvoir étaient occupés par 4 conservateurs, 2 libéraux, 13 républicains progressistes, 22 républicains de gauche, 54 radicaux et radicaux-socialistes, 3 républicains socialistes.

Notre compatriote M. Jarry (Clément-Louis-Félix), lieutenant d'infanterie coloniale, détaché au 12^e régiment de tirailleurs sénégalais à Constantinople, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'Officiel publie la citation suivante qui accompagne cette haute distinction : « Excellent officier, brave et énergique, d'un moral très élevé. 1 blessure, 4 citations. » Nos félicitations au nouveau légionnaire qui est le fils de notre excellent confrère du *Télégramme*.

Le 11 décembre dernier, la commission des finances du Sénat exigea que le Gouvernement se préoccupe de réaliser une politique d'économies. Le président du conseil et le ministre des finances promirent de suivre les indications de la commission.

Serions-nous arrivés à cette période dite d'économies? Une petite information en donne l'assurance. M. Leygues, dit une note, se fait communiquer actuellement la liste des services créés dans tous les ministères, à l'occasion de la guerre, pendant et après, pour examiner leur utilité et voir s'il ne conviendrait pas à seule fin économique, d'en supprimer certains.

Eh! allez-y, pas d'hésitation; voilà l'assez de temps que la gabegie existe.

Avant-hier, les journaux annonçaient qu'un chef de service du ravitaillement de Versailles avait disparu « mystérieusement » avec sa dactylo, après avoir soulagé la caisse du ravitaillement de 300.000 francs.

Depuis 2 jours, les journaux s'occupent du scandale de la Préfecture de la Creuse au sujet de la gestion du service du ravitaillement dans ce département.

D'autres, peut-être, éclateront ailleurs. Où? on ne sait pas. Mais ça peut, ça doit éclater.

Comment pourrait-il en être autrement? De partout, on signale des faits de gabegie; de partout, on cite des fortunes réalisées presque subitement, et d'autre part, des déficits insensés.

Certaines administrations sont peuplées d'employés des deux sexes qui passent leur temps joyeusement. On chante, on apprend les danses modernes... pour le bal de gala.

Notre confrère parisien « le Réveil Economique » raconte que « certains services d'un grand ministère sont paraî-il, fréquemment transformés en ouvroir : on brode, on coud, on repasse, et naturellement, on papote. On ne fait rien, quoi! »

Mais le soir, ajoute notre confrère, on fait une petite heure supplémentaire pour avoir l'air d'être surmené.

Et notre confrère cite ce fait suggestif :

« Pour comble, à la fin du mois dernier, un chef de service se faisant rendre compte du travail fourni, eut ce mot plutôt malheureux : « Mais « sapristi! on ne fait pas assez d'heures supplémentaires ici. Jamais je « n'ai pu pouvoir épouser mon crédit. « A partir de demain tout le monde « fera des heures supplémentaires! »

Ainsi fut fait et les crédits seront épuisés.

Que doivent penser de ce gaspillage les innombrables ouvriers qui sont condamnés au chômage, durant ces longs jours d'hiver?

Que d'argent inutilement, follement dépensé qui serait si nécessaire à ceux qui ne demandent qu'à travailler pour nourrir leur maisonnée.

Le remède? Il suffirait « de ne conserver dans leur emploi que les fonctionnaires, nous ne disons pas indispensables, mais ayant une fonction. »

LOUIS BONNET.

Le 11 décembre dernier, la commission des finances du Sénat exigea que le Gouvernement se préoccupe de réaliser une politique d'économies. Le président du conseil et le ministre des finances promirent de suivre les indications de la commission.

Serions-nous arrivés à cette période dite d'économies? Une petite information en donne l'assurance. M. Leygues, dit une note, se fait communiquer actuellement la liste des services créés dans tous les ministères, à l'occasion de la guerre, pendant et après, pour examiner leur utilité et voir s'il ne conviendrait pas à seule fin économique, d'en supprimer certains.

Eh! allez-y, pas d'hésitation; voilà l'assez de temps que la gabegie existe.

Avant-hier, les journaux annonçaient qu'un chef de service du ravitaillement de Versailles avait disparu « mystérieusement » avec sa dactylo, après avoir soulagé la caisse du ravitaillement de 300.000 francs.

Depuis 2 jours, les journaux s'occupent du scandale de la Préfecture de la Creuse au sujet de la gestion du service du ravitaillement dans ce département.

D'autres, peut-être, éclateront ailleurs. Où? on ne sait pas. Mais ça peut, ça doit éclater.

Comment pourrait-il en être autrement? De partout, on signale des faits de gabegie; de partout, on cite des fortunes réalisées presque subitement, et d'autre part, des déficits insensés.

Certaines administrations sont peuplées d'employés des deux sexes qui passent leur temps joyeusement. On chante, on apprend les danses modernes... pour le bal de gala.

Notre confrère parisien « le Réveil Economique » raconte que « certains services d'un grand ministère sont paraî-il, fréquemment transformés en ouvroir : on brode, on coud, on repasse, et naturellement, on papote. On ne fait rien, quoi! »

Mais le soir, ajoute notre confrère, on fait une petite heure supplémentaire pour avoir l'air d'être surmené.

Et notre confrère cite ce fait suggestif :

« Pour comble, à la fin du mois dernier, un chef de service se faisant rendre compte du travail fourni, eut ce mot plutôt malheureux : « Mais « sapristi! on ne fait pas assez d'heures supplémentaires ici. Jamais je « n'ai pu pouvoir épouser mon crédit. « A partir de demain tout le monde « fera des heures supplémentaires! »

Ainsi fut fait et les crédits seront épuisés.

Que doivent penser de ce gaspillage les innombrables ouvriers qui sont condamnés au chômage, durant ces longs jours d'hiver?

Que d'argent inutilement, follement dépensé qui serait si nécessaire à ceux qui ne demandent qu'à travailler pour nourrir leur maisonnée.

Le remède? Il suffirait « de ne conserver dans leur emploi que les fonctionnaires, nous ne disons pas indispensables, mais ayant une fonction. »

LOUIS BONNET.

Le ministre des finances communique la note suivante :

Aux termes de l'article 31

partit sans avertir le conducteur de l'omnibus qui rentra en ville, sans les sacs. L'individu avait, probablement, voulu faire une grosse farce aux trois propriétaires de l'omnibus.

CHRONIQUE SPORTIVE

Dimanche prochain l'Avion Cadurcien recevra sur le terrain de l'île l'équipe deuxième du Club-Athlétique Briviste.

La valeur de cette équipe composée de joueurs dont beaucoup jouèrent et jouent encore sous le commandement du fameux Beylie suivant les alternatives de dureté des matches disputés par la première, n'est pas à faire.

Il suffit de rappeler que, battant Lamogete A. C. Briviste vient de s'adjuger le titre de championnat de Lamogete et que tout dernièrement à Paris il défit l'Olympique.

Pour juger de ce que fera notre équipe, il faut attendre que sa formation soit connue.

Souhaitons qu'une belle revanche efface la défaite, que l'Avion par 12 à 3 connut à Brive le 17 octobre dernier.

Avion Cadurcien

Jeu, à 20 h. 30, au café de la Promenade, réunion des équipiers.

Vendredi 7, à 20 h. 30, café Tivoli, réunion de la société en assemblée générale.

Ordre du jour :

1° modifications à apporter aux statuts ;
2° compte rendu de fin d'année ;
3° renouvellement du bureau.

Union Sportive luzéchoise bat Union Sportive fumeloise (2) par 3 points à 0.

Cette partie, jouée sur un terrain détrempé et sous une pluie battante, fut un peu terne, et rares ont été les belles phases de jeu.

Notre public, habitué aux belles ouvertures, au déluge de passes des parties précédentes, fut peut-être un peu déçu... ; mais le terrain boueux, glissant, le ballon insaisissable, et la pluie qui tombait sans discontinuer, ne se prêtaient pas au jeu ouvert.

Dès le début, Fumel domine ; les avant-verts, débordants d'activité, menacent légèrement les buts luzéchois, jusqu'à l'involontaire. Mais Luzech se ressaisit, et porte bientôt les hostilités dans le camp des visiteurs. Nos trois quarts amorcent quelques ouvertures, d'ailleurs sans résultat : le ballon, trop glissant, est vainement insaisissable. Le jeu devient mobile et tour à tour, les deux teams prennent l'avantage. Nous assistons à une succession de dribblings, souvent mal conduits ; de part et d'autre on cafouille, et on accuse trop de répugnance à se coucher sur l'ovale.

La mi-temps est sifflée, sans résultat. A la reprise, les deux équipes amorcent vainement quelques ouvertures ; puis les dribblings recommencent, les cafouillages aussi.

Luzech est un instant dominé ; Bésio, merveilleux à l'ouverture, donne de l'air à son camp par de beaux dégagements en touche. Nos avant, qui s'emploient à fond, menacent sérieusement les buts des visiteurs. Sur une ouverture, Crispel, bien servi par son centre, effectue une belle échappée... ensuite c'est Jaulec qui sprinte... mais toujours Fumel sauve de justesse. Sur sortie de mêlée Lestage s'échappe, bouscule plusieurs adversaires, mais est plaqué « in extremis ». La fin est proche... Luzech ouvre le jeu, Crispel en possession de la balle, sprinte et marque un bel essai.

La transformation difficile est ratée. Luzech : 3. Fumel : 0.

La fin est sifflée sur ce résultat. A Luzech, toute l'équipe est à féliciter. A Fumel, les deux demis émergent du lot.

Luzech a dominé son adversaire et mérite la victoire : il est vraiment dommage que dans notre team des déflections se soient produites à la dernière heure et que le beau temps n'ait pas permis les belles phases de jeu ouvert, auxquelles les deux équipes devaient nous faire assister.

Depuis, la partie, bien arbitrée, fut très courtoise et les Fumelois fournirent aux nôtres un excellent galop d'entraînement en vue du match de championnat du 9 janvier contre l'Union Sportive de Port de Penn. En souhaitant bonne chance à nos vaillants équipiers, je tiens à recommander à nos avant de former une mêlée plus basse, plus compacte, de jouer avec plus de cohésion et de ne jamais perdre l'occasion de servir leurs lignes arrières qui sauront aller à l'essai... et à la victoire.

Accidents

En déchargeant des briquettes à la gare de Cahors, un manoeuvre, M. Albert Laurier, 28 ans, fut blessé au pied droit par la chute d'une de ces briquettes.

M. Alfred Couty, 24 ans, manoeuvre à la gare de Cahors, était occupé à décharger du combustible lorsqu'il glissa et tomba se contusionnant sérieusement au bras droit contre la paroi du wagon.

Situation des cultures

L'Office public les résultats approximatifs des récoltes en 1920 dans le Lot :

Mais. Surfaces ensemencées : 13.750 hectares ; quantités récoltées : 89.370 quintaux.

Sarrasin. Surfaces ensemencées : 2.150 hectares ; quantités récoltées : 15.050 quintaux.

Pommes de terre. Surfaces ensemencées : 16.440 hectares ; quantités récoltées : 591.710 quintaux.

Topinambours. Surfaces ensemencées : 1.370 hectares ; quantités récoltées : 68.810 quintaux.

Rutabagas et navets fourragers. Surfaces ensemencées : 1.420 hectares ; quantités récoltées : 100.400 quintaux.

Choux fourragers. Surfaces ensemencées : 4.080 hectares ; quantités récoltées : 97.200 quintaux.

Betteraves fourragères. Surfaces ensemencées : 5.640 hectares ; quantités récoltées : 450.960 quintaux.

Prairies artificielles. Surfaces ensemencées : 21.120 hectares ; quantités récoltées : 675.640 quintaux.

Prairies temporaires. Surfaces ensemencées : 1.920 hectares ; quantités récoltées : 19.190 quintaux.

Fourrages verts. Surfaces ensemencées : 3.740 hectares ; quantités récoltées : 560.400 quintaux.

Prés naturels. Surfaces ensemencées : 35.420 hectares ; quantités récoltées : 885.625 quintaux.

Postes et Télégraphes

L'attention de l'administration a été appelée sur les agissements de courtiers de publicité, opérant pour le compte d'éditeurs d'annuaires locaux et qui se présenteraient chez les abonnés au téléphone afin de recueillir des contrats de publicité à insérer dans une prochaine édition de l'annuaire des téléphones.

Il est rappelé que le concessionnaire exclusif de la publicité dans l'annuaire officiel des abonnés au téléphone (Paris et Départements), est M. Fallier, 10 rue Baillieu, à Paris 1^{er} arrondissement. L'administration n'a accordé aucune concession de ce genre à des éditeurs d'annuaires locaux.

Conseil de guerre de la 17^e région

Séance du 4 janvier

Désertion à l'intérieur. — Le soldat Lucien-Alban Duprat, du 7^e régiment d'infanterie, à Cahors, est poursuivi pour désertion à l'intérieur en temps de guerre et de paix.

Son régiment étant cantonné à Ste-Menehould, Duprat partit le 10 mars 1918 en permission de dix jours pour Astaffort (Lot-et-Garonne) et ne reparut plus à son corps.

Dans le courant de novembre 1920, recherché par la gendarmerie, ce militaire fut retrouvé à Astaffort.

Il s'enfuit à travers la campagne armé d'un fusil et d'un couteau.

Le gendarme chargé de l'arrêter, se croyant menacé du fusil par le déserteur, lui tira un coup de revolver et se rendit maître de lui.

Le Conseil, après en avoir délibéré, condamne Duprat à la peine de un an de prison.

Puy-l'Evêque

A la séance du conseil municipal de Puy-l'Evêque, du dimanche 2 janvier, il fut question de la suppression du cours complémentaire. Certains conseillers déplorent la situation faite actuellement à notre école.

Alors, en effet, que partout ailleurs, on crée des cours d'enseignement primaire supérieur, conformément à la loi du 6 octobre 1919, on voudrait, à Puy-l'Evêque, procéder à une suppression. On ne manque pas de faire valoir la pénurie d'élèves, malheureusement très réelle. Mais on néglige de rechercher à qui incombe cette pénurie. Evidemment, la dépopulation y participe d'une manière très large. Mais n'y a-t-il pas d'autres causes ?

patriotique, elle s'esclaffa, en pouffant de rire : — C'est encore cet idiot qui a fait des siennes... Ah ! ça, c'est trop drôle ! C'est moi qui glisse entre les gabelous, avec... la chose... et c'est lui qui se fait pincer ! Mais, qu'est-ce qui m'a bûti un imbécile de la sorte ! Les autres, reconfortés par une hilarité aussi communicative, se mirent au diapason ; Riva fit des plaisanteries absurdes sur le fisc qui s'était laissé rouler d'un litre d'alcool, pesant 48^g, à raison de 156 fr. 25 par hectolitre d'alcool pur — car il ignorait l'inclémence des nouveaux droits, créés pour empêcher Madeleine de glisser sur la pente de l'ivrognerie — et Madeleine conclut : — Dites donc, les enfants, voici l'heure bleue... si on allait à La Chartréuse... J'offre l'apéritif... Nelly et Clara déclarèrent : — On ne se quitte plus !

... A la terrasse encombrée de La Chartréuse, malgré l'air vif, Madeleine eut le même succès de curiosité.

La réponse aux deux questions suivantes permettrait de mettre les choses au point :

1° pour quelle raison a-t-on supprimé le champ d'expériences agricoles en 1913 ?

2° pour quelle raison a-t-on systématiquement refusé de faire à l'école des garçons des réparations d'une extrême urgence durant ces dix dernières années ?

Giudou

Hyméné. — Le 3 janvier, a été célébré à Giudou le mariage de Mlle Jeanne Soulié, fille de notre sympathique maire, avec M. Albert Monriac, commis des contributions indirectes dans l'Orne.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Figeac

Compatriote. — Le jeune Philippe Boutaric, contrôleur de l'Enregistrement, ancien élève du Collège Champollion, vient d'être admis dans un bon rang au titre d'inspecteur.

Félicitations.

Sapeurs-pompiers. — La compagnie des sapeurs-pompiers a procédé au renouvellement du cadre, comme suit :

M. Route est nommé sergent-major en remplacement de M. Vincent admis à la retraite.

M. Granic est nommé sergent-fourrier en remplacement de M. Route.

M. Goutal est nommé sergent en remplacement de M. Granic.

M. Larroussie est nommé caporal en remplacement de M. Goutal et M. Sournillac, nouveau promu.

Saint-Céré

Abattoir. — Pendant le mois de décembre dernier, il a été abattu : 2 boeufs, 1 vache, 1 génisse, 102 veaux, 34 moutons, 7 agneaux et 30 porcs, au total 178 animaux qui ont produit 12.119 kilos de viande nette.

Martel

Avi de foire. — Le public est informé que la foire du 16 janvier, qui tombe le dimanche, se tiendra le samedi 15, pour ne pas coïncider avec celle de Vayrac.

A cette foire il y aura un lot important de belles vaches laitières et de travail (races parthenaises-gâtines).

REMERCIEMENTS

Monsieur BARBANCE, Directeur de la succursale du Crédit Foncier et ses enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de

Madame BARBANCE leur épouse et mère.

DÉPÊCHES

A l'heure où nous devons mettre sous presse nous n'avons encore reçu aucune dépêche de notre correspondant parisien.

Bibliographie

LES ANNALES

L'article de Louis Barthou sur les dernières interpellations de la Chambre, des Souvenirs sur les jouets d'autrefois et d'aujourd'hui de Maurice Barrès, Maurice Donnay, Romain Coolus, Emile Bergerat, Henri Lavedan, etc., un article illustré de photographies révélatrices ou non sur les mœurs égyptiennes se font voir que les mœurs de la lettre de la cousine, les caquets de chez Barbin, par Hugues Delorme, la critique des livres, par Henry Bidou, et un drame de Camille Traversi : *La Mystérieuse*. Voilà ce qu'on peut lire dans le numéro des *Annales* de cette semaine. Nombreuses illustrations.

Le numéro : 75 cent.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 Janvier 1921.

Le marché très ferme au début fléchit presque aussitôt les premiers cours inscrits et la clôture se fait en tendance lourde. Les changes se tendent à nouveau et les avis de Londres semblent moins optimistes en fin de bourse qu'à l'ouverture.

Nos rentes françaises sont soutenues : 3 0/0 57,80, 5 0/0 85,20, 5 0/0 amortissable 97,75, 6 0/0 100 fr., Crédit National ancien 480, le nouveau 481.

Banques moins fermes vers la clôture : Paris 1.425, Union Parisienne 1.025, Lyonnais 1.520.

Navigation calmes : Suez 6.170, Chargeurs Réunis 958, Transatlantique 296, Cuprifères bien tenues : Rio 1.490, Tanganyika 85.

Industrielles faibles : Naphth 332, Békou 2.700, Lianosoff 480, Platine 457, North Caucasain 50.

Les pétroliers très recherchés avant bourse sont moins fermes à l'ouverture et se tassent en clôture : Eagle 434 et 424, Shell 375 et 367, Royal Dutch 64.100.

Diamantifères et mines d'or ne peuvent maintenir en fin de séance les hauts cours de la journée : de Beers 814 et 802, Crown mines 146, Rand mines 156, Goldfields 56.

On demande

Jeune homme de 15 à 16 ans Pour travail bureau, sans connaissance spéciale S'adresser Bureau du Journal.

A VENDRE

MAISON, JARDIN, GARAGE et dépendances diverses Situés à Cabessus (Route de Cahors à Arcambal) S'adresser à M. POUZALGUES, Expert-Geomètre à Ginouillac, par Montfaucon (Lot)

La Tonnellerie Audoise, à Narbonne, offre des fongues chêne 90x0m12x0m04 rabotées, prêtes à poser, à 4 fr. 90 l'une, franco 60 jours.

Grand Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphore Garnal

Remplace l'huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Marché de La Villette

3 Janvier 1921

ESPECES	ENTRÉES	REVENU	PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Boeufs...	3.650	4,25	4,00	3,75	
Vaches...	1.030	5,50	5,25	5,00	
Taureaux...	8.420	5,50	5,25	5,00	
Veaux...	3.200	6,60	6,40	6,20	

OBSERVATIONS. — Vente mauvaise sur les boeufs, difficile sur les veaux, moutons et porcs.

Caisse Commerciale Fondée en 1834

Banque Richard KLEHE et C^{ie}

TOULOUSE

Agences : Cahors, Castres, Montauban, St-Gaudens, St-Girons

AGENCE DE CAHORS

1, Rue du Maréchal Joffre

Directeur de l'Agence : M. DE LA GARRIGUE

Toutes opérations d'Escompte, Encaissements, Comptes Courants, Comptes de Cheques, Lettres de Crédit payables dans le monde entier, Avances sur Titres, Paiement de tous Coupons Français et Etrangers, Ordres de Bourse, Emissions, Garde de Titres.

Location de Coffres-Forts

Service spécial de Renseignements financiers

ETUDE

DE M^{re} Louis LESCALE

NOTAIRE A CAHORS

VENTE

D'UN FONDS DE COMMERCE

Première insertion

Suivant acte reçu par Maître Louis LESCALE, notaire à Cahors, le 31 Décembre 1920, Monsieur Pierre-Emile PLAGÈS, négociant, et Madame Marie-Anne-Joséphine SALINIE, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, rue St-Maurice, n° 7.

Ont vendu à Monsieur Louis ROUSSY, leur gendre, aussi négociant, et à Madame Germaine PLAGÈS, son épouse, demeurant aussi à Cahors, rue St-Maurice, n° 7.

Le fonds de commerce de « *Fabrique de Conserves alimentaires* » que Monsieur et Madame PLAGÈS exploitent dans leur propre maison, à Cahors, rue St-Maurice, n° 7.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'étude dudit Maître LESCALE dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion renouvelant la présente.

Pour première insertion : L. LESCALE.

ETUDE

DE M^{re} E. CONTOU

GRADUÉ EN DROIT

HUISSIER A CAHORS

VENTE

Aux enchères publiques

Par autorité de justice

Le Dimanche 9 Janvier 1921, à une heure du soir, à Cahors, quai de Regourd, n° 4 (maison Rigal).

de divers objets mobiliers

Glace, candélabres, lit acajou, sommier, matelas et garnitures, literie, pendule à colonnes sous globe, éredon, chaises, tables, draps de lit, bassines et chandeliers en cuivre, verrerie, assiettes, ustensiles de cuisine et autres, par ministère de Maître CONTOU, huissier, au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, 10 0/0 en sus. Aucune réclamation ne sera admise aussitôt l'adjudication prononcée.

CONTOU.

ETUDE DE M^{re} François SÉGUY

Licencié en droit, Avoué à Cahors rue Saint-Pierre.

PURGE

d'hypothèques légales

Par acte passé devant Maître Urbain AUSSET, notaire à St-Géry (Lot), le quatorze octobre mil neuf cent vingt, enregistré, Madame Marie-Hélène-Antoinette BOUGRAUD, sans profession, veuve de Monsieur Jean-Baptiste ESPÉRET, demeurant actuellement à Cahors, a vendu à Monsieur SERRE Paul-Maurice, exerçant la profession de teinturier à Lima (Pérou), mais actuellement demeurant à St-Géry :

1° Un entier immeuble situé à St-Géry (Lot) composé d'un bâtiment à usage de gendarmerie, jardin, chapeau, puits, étables, terre et vigne, confrontant la route numéro trente-trois (33), chemin vicinal et Madame Valat, autresfois Course ;

2° Un petit bois au même lieu, confrontant à Madame Valat, Course, Théron et chemin, et figurant au plan de la dite commune sous les numéros cinq cent quarante-trois (543) et cinq cent quarante-quatre (544) de la section C, pour une contenance de six ares vingt centiares environ ;

Les immeubles vendus sont la propriété de Madame Veuve ESPÉRET, pour les avoir acquis de Mademoiselle Marie-Louise ESPÉRET, sa belle-sœur, demeurant à Cahors, célibataire, aujourd'hui décédée, suivant acte du sept janvier mil neuf cent neuf au rapport de Maître AGAR, notaire à Cahors, laquelle les avait recueillis dans la succession de Jean ESPÉRET, son père, en son vivant chef d'atelier honoraire au Magasin des Tabacs, demeurant à Cahors, où il est décédé le vingt-six juillet mil neuf cent huit, et dont elle était héritière pour un quart, par suite de la renonciation que Messieurs Joseph-Marie-Jean-Baptiste-Félix ESPÉRET, ancien receveur des contributions indirectes, demeurant à Brive, Jean-Baptiste ESPÉRET, professeur demeurant à Brive et Louis-François ESPÉRET, juge de Paix, demeurant alors à Thaucourt, ses trois frères majeurs ont fait à cette succession qui leur était dévolue pour un quart chacun aux termes d'une déclaration passée au greffe du Tribunal civil de Cahors, savoir : Par Messieurs Joseph-Marie-Jean-Baptiste-Félix ESPÉRET et Louis-François ESPÉRET le trente juillet mil neuf cent huit et par Monsieur Jean-Baptiste ESPÉRET le vingt-deux octobre mil neuf cent huit.

Monsieur Jean ESPÉRET, beau-père de la vendresse était propriétaire du dit immeuble pour lui avoir été attribué dans un acte au rapport de Maître CAMBORNAC, notaire à Vers, le vingt-deux juin mil huit cent soixante-deux, contenant :

1° Donation entre vifs à titre de partage anticipé, par Monsieur Baptiste ESPÉRET, ancien huissier, demeurant à St-Géry, à Monsieur Jean ESPÉRET susnommé, et à Madame Anna ESPÉRET, sus-nommée Adèle, épouse de Monsieur Jean-Louis-Isidore DROUILLES, employé au chemin de fer, demeurant ensemble à Cette ;

et 2° partage entre les donataires des biens compris dans la dite donation.

Cette vente est faite moyennant le prix de VINGT MILLE FRANCS que l'acquéreur s'engage à payer à la vendresse le quinze décembre mil neuf cent vingt au plus tard, productive d'intérêts à cinq pour cent à partir de ce jour.

Madame ESPÉRET déclare être veuve en premières noces, non remariée de Jean-Baptiste ESPÉRET et être tutrice légale de Mademoiselle Colette ESPÉRET, sa fille mineure, demeurant avec elle.

Les parties ont fait élection de domicile en l'étude de Maître AUSSET, notaire et ont signé à l'acte avec ce dernier.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Cahors le dix-huit décembre mil neuf cent vingt et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié à :

1° Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Cahors.

2° Madame Marie-Hélène-Antoinette BOUGRAUD, sans profession, veuve de Monsieur Jean-Baptiste ESPÉRET, à Cahors.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

L'Avoué, Signé : SÉGUY François.

Enregistré à Cahors, le janvier 1921. Reçu trois francs.

Le Receveur, Signé : PONCHARRAU.

On demande de suite

ouvrières laveuses et lingères

6, faubourg Cabazat

TRAVAIL ASSURÉ TOUTE L'ANNÉE

SYPHILIS

GUÉRISON ASSURÉE de tous les Accidents Syphilitiques par un nouveau traitement puissant et énergique (sans piquets) auquel aucun cas ne peut résister. Laboratoire des Spécialités Urologiques, 25, Bd Sébastopol, PARIS, Service (N°100 gratuit)

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé), Le Gérant : A. COUESLANT.

La tragique aventure

DU MIME PROPERCE

PAR Albert BOISSIÈRE

IV

Madeline

— Ah ! ma chère Madeleine ! — Ma petite Nelly !

Les primes impressions de reconnaissance échangées, Nelly avoua : — Je savais que tu étais à Paris... Je viens de l'apprendre à l'agence Prété...

— Ah ! oui, passage Reilhac... — Même qu'un homme est venu te demander... pas dix minutes après ton départ...

— Un homme ?... Mon homme ?... Properce

— Non, fit Nelly, à voix basse... un policier en civil !